



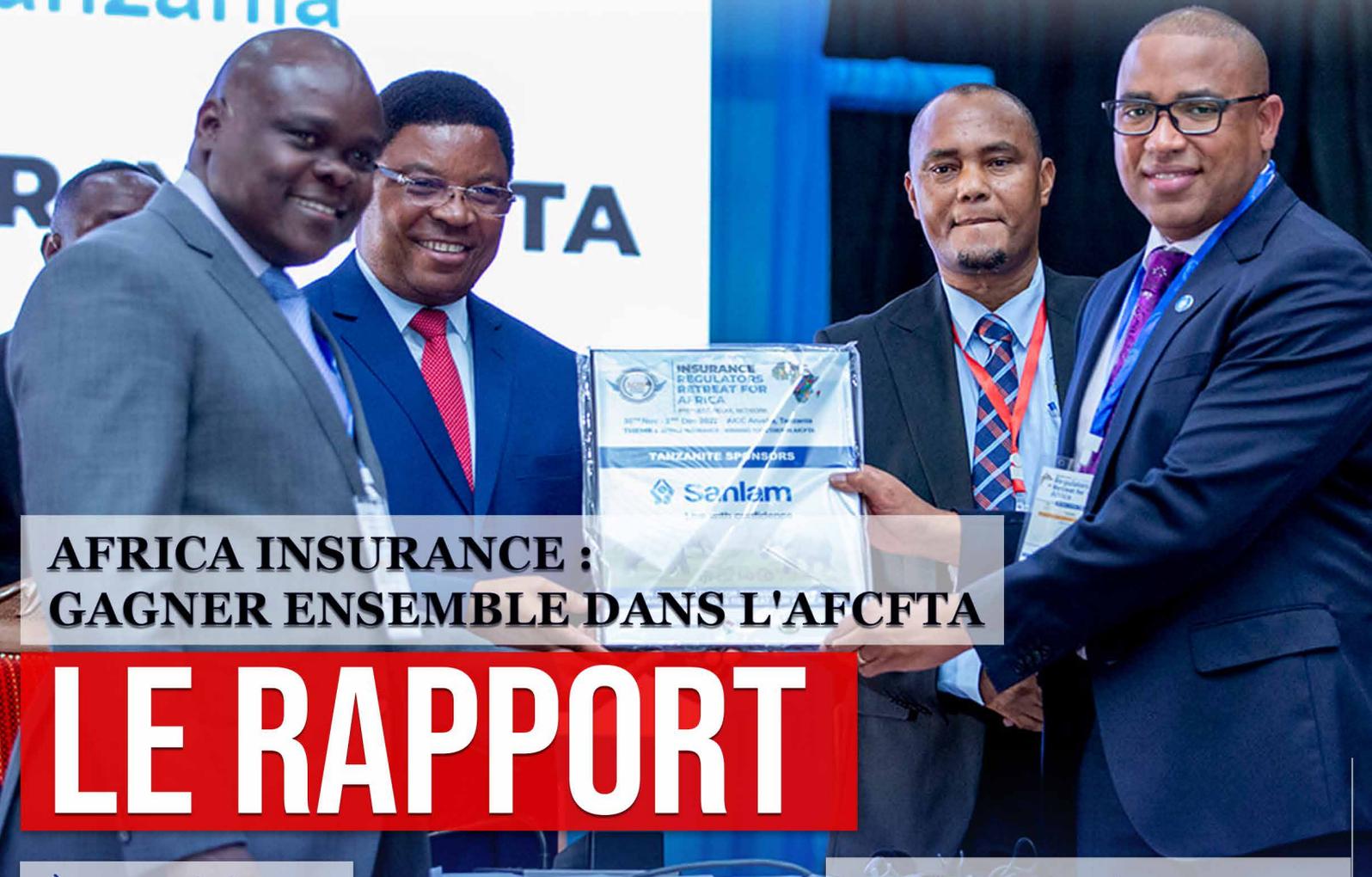
# RETRAITE DES REGULATEURS D'ASSURANCE POUR L'AFRIQUE



30<sup>TH</sup> NOVEMBRE - 2<sup>ND</sup> DÉCEMBRE 2022 AICC ARUSHA, TANZANIE

anzania

R TA



**AFRICA INSURANCE :  
GAGNER ENSEMBLE DANS L'AFCFTA**

# LE RAPPORT

À propos de l'ACISP

Remarques de bienvenue

Customer Journey in Insurance :  
Organiser les problèmes d'assurance et  
de sinistres dans les risques complexes  
et les mégaprojets

Harmonisation du cadre réglementaire  
des assurances en Afrique

DISCOURS PRINCIPAL  
L'hon. Kassim Majaliwa Majaliwa  
Premier Ministre République-  
Unie de Tanzanie

Un système d'assurance-vie et de  
retraite qui fonctionne pour  
l'Afrique



## À PROPOS DE L'ACISP

Africa College of Insurance and Social Protection (ACISP) est un collège panafricain urbain moderne qui propose des solutions de renforcement des capacités basées sur la performance et les compétences dans les domaines de la finance, en particulier l'assurance, la gestion des risques, la protection sociale et le leadership.

La philosophie de l'ACISP est de fournir une plateforme pour une relation de collaboration continue entre les spécialistes de l'industrie, les universitaires, les scientifiques et les académiciens pour guider et orienter le développement de l'assurance, la protection sociale et le secteur financier.

### VISION

*Être un collège basé sur la performance de premier plan, mondialement reconnu pour ses programmes destinés au secteur de l'assurance et des services financiers connexes.*

### MISSION

*Comblent le fossé entre l'industrie et le milieu universitaire en améliorant les performances des acteurs du secteur financier de l'assurance afin de contribuer à la croissance de l'assurance en Afrique.*

## Fier membre de



# TABLE DES MATIÈRES

## Page 09

Mot de bienvenue - Président du comité organisateur

## Page 10

Remarques - Commissaire Régional Arusha

## Page 11

Remarques - Secrétaire exécutif OAISA

## Page 12

Remarques - Président Africa Insurance Organization (OAA)

## Page 13-14

Remarques - Commissaire des assurances Tanzanie

## Page 15-16

Remarques - Ministre des Finances et de la Planification

## Page 17-19

Discours liminaire - L'hon. Kassim Majaliwa Majaliwa, Premier ministre République-Unie de Tanzanie

## Page 19-20

Lancement des Programmes Régulateurs & Leadership pour l'Afrique

## Page 21

Photo de groupe, photos d'événements, souvenirs, reconnaissance des sponsors

## Page 22-23

ZLEC : rôle des régulateurs (expérience de l'UE) - Décision du conseil des autorités de surveillance relative à la collaboration des autorités de contrôle des assurances des États membres de l'Espace économique européen)

## Page 23-25

Un système d'assurance-vie et de retraite qui fonctionne pour l'Afrique

## Page 26-27

Stratégies pour augmenter les niveaux de rétention en Afrique

## Page 28-29

Notation appropriée pour les ré/assureurs africains

## Page 30-31

Pôles d'innovation et bac à sable réglementaire

## Page 31-32

Customer Journey in Insurance : Organisation des questions d'assurance et de sinistres dans les risques complexes et les mégaprojets

## Page 33-34

Cadre de renforcement des capacités pour le continent

## Page 35

L'Afrique devrait-elle adopter la norme IFRS 17 - Défis et solutions

## Page 36-37

Mise en œuvre de la supervision basée sur les risques (RBS) avec Regtech

## Page 38-39

Harmonisation du cadre réglementaire des assurances en Afrique

## Page 40

Photo de groupe, photos d'événements, souvenirs, reconnaissance des sponsors

## Page 41-48

Résolutions des régulateurs et de la retraite

## Page 49

Calendrier ACISP 2023

## UN MOT AUX COMMANDITAIRES

Chers Sponsors,

### FÉLICITATIONS ET MERCI !

En nous associant à l'organisation de cette importante retraite des régulateurs pour discuter de la manière dont nous pouvons relever les défis et exploiter les opportunités en matière d'assurance et de protection sociale. secteur d'activité, vous avez démontré que :

- 1. Votre entreprise s'est engagée dans l'Agenda pour révolutionner la pénétration de l'assurance et de la retraite en Afrique, et vous êtes prêt à ouvrir la voie.*
- 2. Votre entreprise soutiendra le renforcement des capacités : gestion des talents panafricains, développement et excellence dans la mise en place de la zone de libre- échange continentale africaine.*
- 3. Votre entreprise soutient le leadership éclairé dans le secteur de l'assurance et de la finance, et vous êtes proactif dans la création de solutions.*
- 4. Votre entreprise croit au dialogue d'impact dans le secteur financier et vous vous engagez dans des discussions qui donnent des résultats.*

We stand with you, together in this journey of innovation, progress and discovery towards prosperity of Africa and growth to your respective companies.

Thank you for supporting #RegulatorsRetreatforAfrica2022.

With sincere appreciations,

**ACISP on behalf of the insurance and social protection sector in Africa.**

# MERCI A TOUS NOS SPONSORS



## COMMANDITAIRES TANZANITE



TAN-RE



An Affiliate  
of Moody's  
Investors Service



GIC Re South Africa Ltd



## COMMANDITAIRES RUBIS



ZEP-RE  
(PTA Reinsurance Company)  
Committed to Quality Service





## **Note de remerciement !**

*Chers lecteurs, collègues et amis, Nous remercions Dieu Tout-Puissant de nous avoir permis à tous d'assister à cette importante séance de réflexion pour le développement du marché de l'assurance et de la protection sociale et pour le renforcement de la solidarité sur notre Continent. Notre gratitude va au gouvernement de la République-Unie de Tanzanie, qui a jugé l'événement suffisamment important et a accepté de l'accueillir et d'envoyer le très honorable Kassim Majaliwa Majaliwa (MP), Premier ministre de la République-Unie de Tanzanie, honorer la première retraite des régulateurs pour l'Afrique. Nous remercions les dignitaires du gouvernement de la République-Unie de Tanzanie qui étaient présents à savoir son Hon. Dr. Mwigulu Nchemba (MP) - Ministre des Finances et du Plan URT, Hon. John Mongela - Commissaire régional d'Arusha, Hon. Mrisho Gambo (MP) - et tous les chefs de la sécurité et des forces armées qui ont honoré l'événement.*

***Nous remercions nos invités spéciaux, le président de l'Organisation des assurances africaines (OAA), le Dr Ben Kajwang, le secrétaire général de l'OAA, M. John Baptiste Ntukamazina et le secrétaire général de l'Organisation des pays de l'Est et du Assureurs d'Afrique australe (OEASAI) M/s Rose Wanda.***

***Nous remercions tous les délégués de 27 pays – BURKINA FASO, BURUNDI, CAMEROUN, RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, CONGO, DJIBOUTIAN, EQUAGUINÉE TORIAL, GABON, GAMBIE, GHANA, CÔTE D'IVOIRE, KENYA, MALAWI, MAURITANIE, MAROC, MOZAMBIQUE, NAMIBIE, NIGER, NIGERIA, RWANDA, SIERRA LEONE, AFRIQUE DU SUD, TANZANIE, TOGO, OUGANDA et ZIMBABWE : INDE et LIBAN.***

Nous remercions les conférenciers qui ont préparé des documents bien documentés et qui ont voyagé partout pour être avec les délégués en personne par leurs noms : Dr Baghayo Saqware—COI TIRA ; Gaffar Hassam— Directeur Régional de Sanlam Pan Africa Life ; Dr Ben Kajwang - Président de l'OAA ; Lawrence Nazaré – GMD Continental Re ; Sylvia Chahonyo - MD GCR Rating et Ravi Shankar - PDG RelianceSharon Sikhosana & Lulama Mafunda : A2ii ; Elvis Mushi : Redéfinir l'Afrique ; Emeka Akwiwu – GED Continental Re ; Sir Sosthenes Kewe - ACISP ; Prof. Mussa Assad – Ancien CAG ; Ibrahim Muhanna - Muhanna Actuaire & Co ; Deniese Imoukhuede – CRO Zep Re et Anselmi Anselmi—DIRRC ACISP.

Nous remercions les sponsors qui ont rendu cette retraite agréable par les noms TanRe, SanlamGroup, CRDB Bank PLC, Voda Bima, GCR Rating, GIC Re, Global Re, Grand Re, WAICA Re, Zep Re, Continental Re, Jubilee Allianz, Alliance Life, Afro Asian, JB Boda, Strategis Insurance,

Heritage, Reliance, Mgen, ZIC, Bumaco, First Assurance, Mayfair, Nous remercions l'équipe organisatrice de l'OAISA en particulier Mme Claudine Atangana Fandio, TIRA Dr Baghayo Saqware, Mme Khadija Said, Zacharia Muyengi et l'équipe, ATI en particulier M. Krishanani, M. Mongi et Ravi et l'équipe ACISP dont la grande coordination a fait le succès de l'événement.

Nous nous engageons à soutenir la mise en œuvre des diverses résolutions prises lors de la retraite. Enfin, sur être moi-même collègue, je tiens à remercier les sponsors, le comité d'organisation, les conférenciers, les modérateurs, les participants, la direction du Centre international de conférences d'Arusha et tous ceux qui ont participé à la retraite des régulateurs pour l'Afrique 2022. En effet, ce fut un succès et nous n'aurions pas pu réussir sans votre soutien. Ce rapport de retraite résume et synthétise les débats et les résultats de la retraite des régulateurs pour l'Afrique 2022. J'espère sincèrement qu'il soutiendra et favorisera la poursuite des discussions et des activités issues de cette réunion.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Cordialement,

**Sosthène Kewe.**

**Président du CO et président exécutif de l'ACISP**



## LES PARTENAIRES





*Chers délégués, Nous espérons que vous avez apprécié votre temps lors de la 1ère retraite des régulateurs pour l'Afrique 2022 à Arusha, en Tanzanie. Le comité d'organisation et le secrétariat de l'ACISP ont organisé cet événement pour vous offrir une expérience inoubliable. Nous espérons que vous avez ressenti la chaleur de la culture swahili, vu la beauté des danses tanzaniennes et apprécié l'émerveillement sauvage et l'aventure du parc national du cratère de Ngorongoro et de la partie nationale de Tarangire. Nous étions heureux d'accueillir plus de 280 délégués de 27 comités de tous les blocs de notre continent et au-delà et honorés d'avoir l'hon. Kassim Majaliwa Majaliwa, Premier ministre de la République-Unie de Tanzanie, notre hôte principal.*

Le thème de la retraite **"Africa Insurance : Gagner ensemble dans la ZLECAF** était certainement engageant et applicable aux problèmes communs auxquels nous sommes confrontés et à l'ambition que nous nourrissons pour notre mère patrie, l'Afrique.

**Nous avons exploré des sujets tels que**(i) ZLECAF : Rôle des régulateurs (expérience de l'UE ; (ii) Système d'assurance-vie et de retraite qui fonctionne pour l'Afrique ; (iii) Stratégies pour augmenter les niveaux de rétention en Afrique ; (iv) Notation appropriée pour les réassureurs/assureurs africains ; (v) Innovation hubs et bac à sable réglementaire ; (vi) Parcours client en assurance : organiser les questions d'assurance et de sinistres dans les risques complexes et les mégaprojets ; (vii) Cadre de renforcement des capacités pour le continent ; L'Afrique devrait-elle adopter la norme IFRS 17 - Défis et solutions ; (viii) Mise en œuvre des risques supervision basée (RBS) avec Regtech ; (ix) Harmonisation du cadre réglementaire des assurances en Afrique et (x) SÉANCE À CLOS DE L'OAISA - dont les recommandations/résolutions font partie de ce rapport.

Nous espérons que vous êtes parti d'Arusha motivés à relever les défis et à développer des solutions innovantes qui feront avancer le secteur des assurances et des retraites pour le développement durable sur le continent.

Nous espérons que vous avez aimé explorer Arusha lors des safaris d'excursion, visiter la gloire sauvage du parc national du cratère de Ngorongoro et du parc national de Tarangire.

Ce rassemblement de cadres supérieurs et de professionnels de haut niveau s'est positionné comme la première session de réflexion et de stratégie pour l'industrie en Afrique. Les résolutions prises sont partagées dans ce rapport et des actions de suivi s'ensuivront pour soutenir l'effort de développement du secteur de l'assurance en Afrique.

Enfin, veuillez nous contacter **@www.acisp.afrique** et **nos réseaux sociaux traitent** : ou email **anselmi.anselmi@acisp.africa** pour toute remarque et commentaire.

Rendez-vous à la 2e retraite des régulateurs pour l'Afrique, 2023.

Avec des souvenirs,

Anselmi Anselmi  
**Secrétaire du CO et directeur de l'ACISP Relations internationales, recherche et conseil**

# OUVERTURE PRIÈRES POUR LE RETRAITE



Tour.



Cheik

## REMARQUES DE BIENVENUE COMITÉ D'ORGANISATION- TEE CHAISE, SOSTHENES KEWE



M. Kewe a commencé par souhaiter la bienvenue aux délégués de 27 pays à la retraite du 1er Reg expliquant que la retraite est un temps pe utilisé pour prier et étudier tranquillement, ou attentivement, loin des activités et des devoirs normaux. Il a informé les délégués que cette retraite des régulateurs était l'hôte-ed par l'Africa College of Insurance and Social Protection (ACISP) en partenariat avec l'Autorité de régulation des assurances de Tanzanie (TIRA), l'Organisation des autorités africaines de contrôle des assurances (O2ACA) et les acteurs de l'assurance.

Il a adressé ses plus profonds remerciements au Premier ministre de la République-Unie de Tanzanie, l'honorable Kasim Majaliwa Majaliwa (MP), pour avoir donné de l'importance au secteur des assurances et des retraites en Afrique en honorant la première retraite des régulateurs d'assurance pour l'Afrique.

En outre, il a remercié le Dr Mwig Nchemba, ministre des Finances et de la P ning pour ses conseils et son soutien, l'hon. J Mongela, Regional Commissioner Aru Dr Baghayo Saqware, Commissione Insurance - Tanzania, Dr Ben Kajwa President of African Insurance Organisation et Mr Jean-Baptiste Ntukamazin Secrétaire Générale de l'Organisation Africaine des Assurances, Mme Claudine Atangana Fandio Secrétaire Exécutive-O2ACA. et tous les représentants du gouvernement présents.



## REMARQUES – REGIONAL COMMISSIONER, ARUSHA, JOHN MONGELA

Il a informé les délégués que l'industrie de l'assurance en Afrique se trouve à un stade de développement critique important en tant que deuxième marché à la croissance la plus rapide au monde avec un taux de croissance de 6 % du TCAC. Dans le sillage de la ZLECAF et d'une population de 1,4 milliard de personnes, le potentiel de PRG de l'Afrique devrait croître au taux de 7 %, passant d'environ 115 milliards de dollars à environ 3 405 milliards de dollars sur une période de 50 ans. Il est intervenu, pour que cela se réalise, les régulateurs et les décideurs politiques en Afrique doivent travailler ensemble et en partenariat avec le secteur privé pour accélérer les résultats commerciaux et de développement. Cela nécessite un dialogue riche entre les régulateurs de l'assurance pour repenser l'avenir des marchés de l'assurance en Afrique.

Il a assuré au participant que la retraite dialoguera sur les sujets qui se manifesteront dans l'harmonisation des politiques et réglementations d'assurance et de protection sociale qui propulseront la croissance de l'industrie pour servir les aspirations commerciales intra-africaines.

Enfin, au nom du collège, il a remercié les sponsors, le comité d'organisation, les conférenciers, les modérateurs, les participants, la direction hôtelière de l'AICC et tous ceux qui ont participé à la retraite des régulateurs pour l'Afrique 2022.

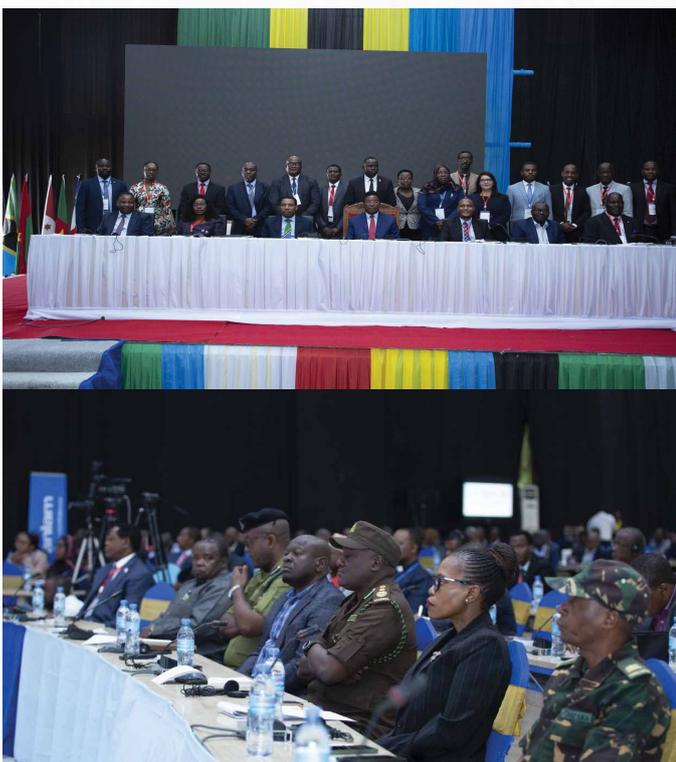


Le commissaire régional a exprimé sa gratitude à l'invité d'honneur pour avoir assisté et présidé un forum aussi important.

Il a en outre chaleureusement souhaité la bienvenue à tous les délégués de toute l'Afrique dans la ville d'Arusha en Tanzanie. La réunion a été spécifiquement conçue pour discuter et planifier comment promouvoir les entreprises d'assurance et comment les pays africains peuvent tirer parti de la zone de libre-échange continentale africaine (c'est-à-dire la ZLECAF), l'objectif étant de promouvoir les affaires sur le continent.

Il a réitéré la raison d'être du secteur de l'assurance et de la protection sociale dans le développement et la prospérité de la société dans son ensemble et son importance dans le renforcement de la résilience des entreprises et des investissements. Il a exprimé son optimisme que le résultat de la discussion qui se tiendra dans les trois jours de la retraite bénéficiera au continent en termes de connaissances et de sensibilisation dans le secteur des assurances.

Enfin, il a invité les délégués à explorer diverses attractions touristiques telles que Ngorongoro, Tarangire, le mont Meru, le Kilimandjaro, le Serengeti, les gorges d'Olduvai, etc., tous situés à moins de trois heures de route d'Arusha. Il a finalement félicité les organisateurs de la retraite qui a contribué à mettre en valeur outre le secteur des assurances et de la protection sociale, mais aussi d'autres opportunités d'affaires trouvées en Tanzanie.



# REMARQUES OAISA – SECRÉTAIRE ÉXÉCUTIF, CLAUDINE ATANGANA

Mme Claudine Atangana Fandio, Secrétaire exécutive de l’OAISA, a remercié le gouvernement tanzanien et les organisateurs de la retraite pour leur hospitalité.

Elle a exprimé l’approbation de l’OAISA à s’associer à un rôle central dans l’organisation de la retraite, expliquant que la retraite est unique car elle amène tous les régulateurs à discuter de questions préoccupantes dans l’industrie de l’assurance. Elle a affirmé que l’OAISA, en collaboration avec l’ACISP, mobilisera tous les régulateurs au mieux de leurs capacités pour multiplier ces efforts dans d’autres juridictions puisque la retraite sert l’agenda Africa Insura.

Mme Atangana a souligné certains des défis du secteur de l’assurance, notamment la harmonisation des réglementations, l’accélération

du rythme de règlement des sinistres et l’augmentation du taux de pénétration, entre autres. Elle a en outre lancé un appel au Ministre des Finances et du Plan de l’URT (Dr Mwigulu Nchemba) pour qu’il soit porte-parole des ministres of Finance in Afrinsider Retreat Resolution participant activement à la harmonisation du cadre réglementaire et à la mise en œuvre des recommandations de la Retraite parce que la solidarité des Africains ensemble permettra au marché de chaque pays de se développer individuellement.

Dernièrement, elle exprimé r appréciations aux animateurs de la Retraite et a adressé ses sincères salutations à ed au président de la République-Unie de Tanzanie Dr Samia Suluhu Hassan





## REMARQUES - AIO PRÉSIDENT, DR. BEN KAJWANG

Le Dr Kajwang a exprimé son plaisir d'être en Tanzanie pour la retraite, expliquant que sa présence témoigne au gouvernement et aux parties prenantes de l'assurance que L'OAA est un véritable partenaire de l'Africa College of Insurance and Social Protection (ACISP). Il s'est fait l'écho des applaudissements pour l'organisation par l'ACISP d'un événement aussi important pour l'industrie de l'assurance.

Il a souligné que l'Africa Insurance Organization (OAA) soutient les initiatives et que le secrétaire de l'OAA est venu du Cameroun en signe de solidarité avec l'ACISP.

Il a informé les participants que l'OAA est une organisation faitière pour l'industrie de l'assurance en Afrique et que l'ordre du jour de la réunion est une question continentale qui nous unit tous à travers le continent.

Un certain nombre de sujets à discuter sont basés sur l'agenda de l'Afrique et la zone de libre-échange continentale africaine, que tous les Africains, selon notre organisation faitière - l'Union africaine (UA), nous sommes réunis pour façonner l'avenir que nous voulons. Il a conclu en exprimant sa gratitude pour avoir été invité à représenter l'OAA et en tant que conférencier.



# REMARQUES - COMMISSAIRE DES ASSURANCES TANZANIE, DR BAGHAYO SAQWARE

Le commissaire de l'assurance a exprimé qu'il était honoré d'accueillir la 1ère retraite des régulateurs de l'assurance et de la protection sociale pour l'Afrique en Tanzanie. Il a apprécié l'engagement des délégués qui ont fait tout le chemin pour assister à la retraite de haut niveau où l'ensemble de l'assurance et du social régulateurs de protection-rencontrer et réfléchir sur les réalisations, les opportunités et les défis de l'industrie, et établir des stratégies pour aller de l'avant alors qu'un Contin a exprimé sa gratitude aux délégués de l'Extrême-Sud (Afrique du Sud) et de l'Extrême-Nord (Royaume du Maroc) délégués d'Afrique de l'Est, du Centre et de l'Ouest.

Il a exprimé un objectif clair et commun pour la retraite est l'intention de développer le marché africain de l'assurance et de la protection sociale au profit des Africains. L'objectif est donc d'accroître la pénétration de l'assurance, de renforcer l'utilisation des services d'assurance et de protection sociale pour améliorer les moyens de subsistance des populations et éradiquer la pauvreté.

Il a noté que le secteur de l'assurance en Afrique se trouve à un stade critique de son développement en tant que deuxième marché à la croissance la plus rapide au monde, affichant un taux de croissance de 6 % par an. Dans le sillage de la Zone de libre-échange continentale africaine (AfCF-TA), le potentiel de primes émises brutes de l'Afrique devrait croître au taux de 7 %, passant d'environ 115 milliards de dollars à environ 3 405 milliards de dollars sur une période de 50 ans.

Pour que cela se réalise, les régulateurs du continent n'ont d'autre choix que de travailler ensemble de manière stratégique et en partenariats pour faire face aux contraintes et accélérer



la croissance du secteur de l'assurance et de la protection sociale pour un développement inclusif en Afrique, a-t-il ajouté. Cet appel à une réflexion connectée, à un dialogue honnête et approfondi entre les parties prenantes et à une coordination décideurs, public et secteur dans l'écosystème de gestion des risques. s de ce contexte, comme entémoigne cette année thème : « Assurance Afrique :Gagner Ensemble en AfCFTA », il est essentiel que nous discussions de toute urgence de la manière dont la collaboration des régulateurs pourrait faciliter le commerce sur le continent tout en assurant la croissance de l'industrie et construire une stratégie qui portera la vision de l'Union africaine de l'Afrique que nous voulons.

Le Commissaire a rendu hommage aux dirigeants et cadres qui ont participé et contribué au développement du secteur de l'assurance et de la protection sociale en Afrique. Bureaux des régulateurs des pays d'Afrique de l'Est, des pays d'Afrique australe, des pays d'Afrique de l'Ouest, des pays d'Afrique du Nord, des pays d'Afrique du Nord et d'Afrique centrale, PDG d'entreprises d'assurance publiques à l'intérieur et à l'extérieur de la Tanzanie, PDG de compagnies d'assurance privées à l'intérieur et à l'extérieur de la Tanzanie, PDG des sociétés de réassurance à l'intérieur et à l'extérieur de la Tanzanie, PDG de sociétés de courtage d'assurance à l'intérieur et à l'extérieur de la Tanzanie, PDG de régimes de protection sociale à l'intérieur et à l'extérieur de la Tanzanie.

Il a enfin remercié l'invité d'honneur, le Premier Ministre de la République-Unie de Tanzanie Hon. Kasim Majaliwa Majaliwa pour avoir alloué son temps limité pour assister et officier à la retraite pour le secteur de l'assurance et de la protection sociale pour l'Afrique. Il a exprimé sa sincère appréciation par la présence de l'hon.

Mwigulu Nchemba Ministre des Finances et du Plan et pour son soutien. Des remerciements ont également été adressés aux secrétaires permanents, aux membres du Parlement et à tous les autres responsables gouvernementaux qui ont consacré leur temps précieux et se sont joints à la retraite.

Il a appelé les délégués à explorer la beauté du peuple tanzanien en commençant par diverses attractions touristiques à visiter à Arusha, au pays du Kilimandjaro, la plus haute montagne d'Afrique et à l'île épicée de Zanzibar.





## REMARQUES - MINISTRE DE FINANCES ET PLANIFICATION, DR MWIGULU NCHEMBA

Le ministre des Finances et de la Planification a évoqué les efforts déployés par le ministère et le gouvernement pour développer le secteur des assurances en Tanzanie dans la réalisation de l'agenda 2063 de l'UA.

Il a en outre informé les délégués que le gouvernement tanzanien est en train d'élaborer diverses politiques, lois, réglementations, directives et programmes qui jettent des bases solides pour le développement du secteur des assurances dans le comté. Ces politiques, lois, réglementations et directives sont les piliers du renforcement de la pénétration de l'assurance dans le pays. En outre, il y a eu la mise en œuvre de directives gouvernementales qui ont été intégrées dans diverses initiatives telles que le Manifeste CCM du parti au pouvoir (2020-2025) ; Plan quinquennal de développement national (2021-2026) ; Schéma directeur décennal de développement du secteur financier (2020-2030) ;

Il a rappelé que, le secteur des assurances a été instruit par le Président, Hon. Samia Suluhu Hassan, lors de son discours devant le 12ème Parlement de la République Unie de Tanzanie, à Dodoma le 22 avril 2021 ; où elle a ordonné que les questions d'assurance agricole et d'assurance maladie universelle soient examinées de plus près et données priorité dans la croissance du secteur des assurances.

Il a informé que le ministère a continué à mettre en œuvre les instructions et que le projet de loi sur l'assurance maladie universelle a déjà été lu pour la première fois à la Chambre d'assemblée. Il espère qu'une fois le bon moment venu, le projet de loi sera adopté. Il a réitéré l'importance que le projet de loi soit immense car il permettra aux citoyens d'accéder à un traitement médical sans contraintes financières. Cela démontre le niveau d'importance de l'assurance pour le bien-être social et économique de notre peuple. Il a abordé la protection contre les catastrophes dans les lieux de rassemblement. Si vous vous souvenez, il y a eu une vague d'incendies affectant les marchés, les écoles, les magasins, etc. Le gouvernement, après avoir réfléchi à cela, a estimé qu'il était nécessaire de prévenir les catastrophes grâce à l'assurance. La loi de finances n° bâtiments. Le Parlement a adopté une législation et le ministère a finalisé les réglementations



respectives qui rendent obligatoire l'assurance des biens publics. Le ministère, en collaboration avec la TIRA, continue de mettre en œuvre les directives du gouvernement, y compris la préparation des lignes directrices sur l'assurance pour l'agriculture, l'élevage et la pêche. L'objectif est de garantir que ce groupe important et important ait accès à la certitude de la production agricole, animale et halieutique, en particulier en cette ère de changement climatique.

Le Dr Mwigulu a souligné que la zone de libre-échange continentale est notre moyen, en tant que continent, d'appeler tous les régulateurs d'assurance en Afrique à se retirer pour discuter de la manière dont les nations peuvent accroître la pénétration de l'assurance et placer l'assurance en tête de l'ordre du jour dans le secteur financier. « Cette retraite devient donc un

jalonnà nous tous de proposer des recommandations et des résolutions qui donneront le ton aux activités d'assurance en Afrique », a-t-il déclaré. Il a posé que voir des régulateurs représentant 27 pays d'Afrique se réunir à Arusha en Tanzanie pour discuter de diverses questions d'assurance donne au ministère une motivation pour donner l'exemple dans la rationalisation du secteur financier afin de tirer davantage parti de la zone de libre-échange continentale en élevant le secteur de l'assurance. . Il a appelé tous les régulateurs à rendre la retraite historique en proposant des recommandations réalisables qui serviront de base pour bénéficier de la zone de libre-échange continentale.

Après ces remarques, il souhaite la bienvenue à l'invité d'honneur Hon. Kassim Majaliwa Majaliwa, le Premier ministre de la République-Unie de Tanzanie pour officier la retraite.



# DISCOURS PRINCIPAL

## HON. KASSIM MAJALIWA MAJALIWA, PREMIER MINISTRE RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE



L'invité d'honneur Hon. Kassim Majaliwa Majaliwa, Premier ministre de la République-Unie de Tanzanie, a présidé l'événement et prononcé le discours d'ouverture. Il a commencé par remercier les organisateurs et les délégués d'avoir honoré la Tanzanie en tant qu'hôte de la première retraite historique des régulateurs. Il a souligné l'importance de l'enseignement de l'assurance en Afrique. Le Premier Ministre Kassim Majaliwa a appelé les autorités et les institutions impliquées dans l'Assurance et la Protection Sociale en Afrique à assurer une sensibilisation adéquate des populations afin que beaucoup accèdent aux services d'assurance.

“

***Nos autorités et institutions impliquées dans l'assurance et la protection sociale devraient redoubler d'efforts pour fournir une éducation à l'assurance et à la protection sociale en Afrique en de la même manière que le pays concerné jugera bon,***

”

***il a dit.***

Le Premier ministre a insisté : « Les statistiques montrent que la connaissance et l'utilisation de l'assurance par une personne moyenne en Afrique sont encore faibles. J'exhorte tous les délégués à faire bon usage de l'opportunité de la présence de cette retraite pour redoubler d'efforts et proposer des stratégies qui permettront à notre peuple d'acquérir ces connaissances », a souligné le Premier ministre.

Concernant la zone de libre-échange continentale africaine, le Premier ministre a réitéré les progrès accomplis depuis la signature de la mise en œuvre de l'accord en janvier 2021 et son secrétariat étant situé à Accra, au Ghana., “L'accord sur la La zone de libre-échange du continent africain vise à provoquer une réforme

économique en Afrique. L'accord rassemble 54 pays africains et crée un marché d'environ 1,4 milliard de personnes. Les experts estiment que si nous poursuivons cette coopération en faisant des affaires librement entre nous, il ne fait aucun doute que la production du continent africain augmentera en moyenne de 6 % pour atteindre environ 66,4 billions de dollars dans les 50 prochaines années », a-t-il déclaré. a dit.

Hon. Majaliwa a déclaré que le continent africain possède de nombreuses ressources dont 30% des réserves minérales mondiales, 8% du gaz naturel mondial et 12 % des réserves mondiales de pétrole. Notre continent possède 40 % de l'or mondial et jusqu'à 90 % de son chrome et de son platine. Les plus grandes réserves de

cobalt, de diamants, de platine et d'uranium au monde se trouvent en Afrique. Notre patrie détient 65 % du monde et 10% de l'eau douce renouvelable de l'avion

Il a poursuivi en éduquant que l'Afrique a la ressource de 1,4 milliard d'habitants qui équivaut à 18,2 % de la population mondiale.

« C'est une opportunité importante l'unité qui devrait être discuté en détail et proposer des stratégies de ça retraite. » Il demande les délégués à discuter et élaborer des stratégies pour atteindre et utiliser les opportunités disponibles dans la zone de libre-échange continentale africaine pour le



développement du continent africain et de ses habitants.

l'importance de la société le Premier ministre s difficile de séparer l'importance de l'assurance et la protection sociale parce que les deux protègent la société contre catastrophes qui pourraient survenir à tout moment. Des experts ont été chargés

faciliter et garantir que les systèmes de protection sociale et la pension est incluse pour tous, en donnant la priorité aux femmes, aux jeunes, aux anciens et aux agriculteurs.

***“Ici en Tanzanie, notre présidente, Son Excellence Dr. Samia Suluhu Hassan a donné la priorité à la question de l'autonomisation de la société par l'édification des femmes et des jeunes dans la mise en œuvre de la Déclaration de Ouagadougou (“Ouagadougou + 10”) à l'appui également du Plan de Emploi et éradication de la pauvreté adoptée par les chefs d'État de l'Union africaine en janvier 2015 en tant qu'Agenda 2063 de l'UA. »***

Le Premier ministre a appelé les délégués à ce que, grâce à l'innovation, le secteur de l'assurance puisse attirer davantage de personnes dans les filets de sécurité en augmentant la pénétration de l'assurance sur le continent de 2,8 % actuellement à au moins 5 %. “Cette étape nécessitera en tant qu'Africains de travailler ensemble à la création d'une stratégie d'innovation en assurance pour le continent ainsi qu'un laboratoire d'innovation qui testera, évaluera et mettra à l'échelle des solutions prometteuses pour accélérer la couverture d'assurance en Afrique”, a-t-il souligné. Il a souligné que nous devons répondre aux questions de l'assurance agricole pour nos agriculteurs, de l'assurance maladie pour tout notre peuple, de l'assurance pour le pétrole et le gaz, des mines, des méga projets d'infrastructure à travers le continent vis-à-vis de la capacité du marché de l'assurance en Afrique à la fois financièrement et techniquement.

En conclusion de son discours, le Premier ministre a rappelé aux délégués que lorsque nos ancêtres se sont réunis à Addis-Abeba en mai 1963 pour créer l'Union africaine (OUA à l'époque), ils ont envisagé la nécessité de promouvoir la compréhension entre les peuples africains et de favoriser la coopération entre les États africains. en réponse aux aspirations des Africains à la fraternité et à la solidarité, dans une unité plus large transcendant les différences ethniques et nationales. La philosophie directrice était celle du panafricanisme qui était centré sur le socialisme africain et promouvait l'unité africaine, la caractéristique et les pratiques communautaires des communautés africaines, et une volonté d'embrasser la culture et le patrimoine commun de l'Afrique. Ceci est rajouté par la vision de l'UA de 2002 qui se lit comme suit : « Une Afrique intégrée, prospère et pacifique, conduite par ses propres citoyens et représentant une force dy-

namique sur la scène mondiale. Il a appelé les délégués à honorer cet engagement en concevant de meilleures façons de s'unir dans l'assurance et la protection sociale sur le continent.

Avec ces remarques, Hon. Kassim Majaliwa Majaliwa, Premier ministre de la République-Unie de Tanzanie, a déclaré officiellement ouverte la première retraite des régulateurs pour l'Afrique 2022.

## LE PREMIER MINISTRE LANCE LES PROGRAMMES DE RÉGULATEURS ET DE LEADERSHIP POUR L'AFRIQUE



L'honorable Premier ministre a lancé deux programmes, à savoir, Advanced Leadership for Insurance, Pension and Finance et le second étant le programme de formation des régulateurs d'assurance.

### À propos du Programme de leadership avancé en assurance et finance pour l'Afrique, Pour les marchés de l'assurance, de la retraite, de la banque et des capitaux en Afrique

Le Centre de leadership avancé et de gouvernance en assurance et finance (CALGIF) de l'Africa College of Insurance & Social Protection aide les stagiaires à aborder la réalité de la situation, de l'organisation et des objectifs, en alignant l'avancement personnel sur la réalisation des objectifs commerciaux réels. Nos programmes, engagements sur mesure, coaching et évaluations sont personnalisés pour fournir les résultats qui comptent le plus pour les stagiaires et les organisations.

Le programme de développement du leadership de l'ACISP fournit aux individus des outils de découverte de soi, d'autodiscipline, de concentration sur soi, d'autoperformance, de com-

préhension de soi et d'engagement envers les concepts de soi.

### Faits saillants du programme de leadership

Reconnaître le personnel à haut potentiel et soutenir le processus des leaders émergents dans le but d'identifier et de développer des leaders potentiels pour l'industrie de l'assurance ;

Articuler les compétences clés en leadership requises pour diriger le changement organisationnel afin d'atteindre les objectifs stratégiques ;

Donner aux participants l'occasion d'élargir leur compréhension de leur environnement et de renforcer leurs réseaux et leurs échanges avec leurs pairs ;

Renforcer la confiance, les compétences et l'expérience grâce à un programme d'échange à travers l'Afrique ; Sensibiliser les participants à leur style de leadership et libérer leur potentiel.

Diplômés et reconnaissez les participants à différents niveaux parmi les jeunes talents, les superviseurs, les gestionnaires, les aspirants PDG, les nouveaux PDG et la formation des PDG et des conseils d'administration.

Créer une opportunité pour les talents de leadership à travers l'Afrique d'être reconnus et accessibles par des entreprises du monde entier.

### **Le partenariat entre l'OAA et l'ACISP**

Cette collaboration apporte des solutions aux membres de l'OAA et aux autres institutions qui souscrivent aux objectifs de l'OAA visant à cristalliser des services à valeur ajoutée aux membres.



### **Programme de formation des régulateurs des assurances et des pensions**

L'objectif global de ce programme est de faciliter la formation des régulateurs d'assurance en Afrique conformément au programme de base de l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (IAIS) et aux meilleures pratiques internationales du marché de l'assurance.



**Après avoir terminé le programme, les agents seront en mesure de :**  
Équilibrer le rôle de la protection du marché et du développement du marché.

S'engager efficacement avec les joueurs pour apporter la pénétration de l'assurance.

Mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de réglementation et de conformité des assurances.

Accélérer le rythme du développement de l'assurance inclusive.

### **La portée du programme**

Le programme des régulateurs d'assurance est adapté à des domaines spécifiques des opérations de réglementation, notamment :

Formation pour les administrateurs et les gestionnaires : Réglementer l'industrie moderne de l'assurance pour la croissance et la pénétration en atteignant un équilibre entre la protection et le développement.

Formation sur l'octroi de licences et la surveillance de la conduite sur le marché.

Formation sur la surveillance et le contrôle prudentiel.

Formation sur l'application des lois en matière d'assurance.

Formation sur les fonctions réglementaires de soutien.



# PHOTO DE GROUPE, SOUVENIRS ET RECONNAISSANCE DES SPONSORS



# AFCFTA : RÔLE DES RÉGULATEURS EXPÉRIENCE DE L'UE EN MATIÈRE DE COOPÉRATION DES RÉGULATEURS DES ASSURANCES

PRÉSENTATEUR: DR. BAGHAYO SAQWARE  
TITRE: Commissaire des assurances Tanzanie



## La présentation du Dr Saqware couvrait :

- Leçons des marchés développés.
- Opportunités et défis en matière d'assurance dans le cadre de l'AfCFTA.
- Potentiels économiques dans le cadre de l'AfCF- AT.
- Voie à suivre pour les marchés de l'assurance dans le cadre de l'AfCFTA.

Le secteur africain de l'assurance a un rôle important à jouer pour assurer la sécurité, la stabilité économique et financière et permettre le développement des sociétés et des économies. Pour faciliter efficacement l'expertise des risques et les solutions de transfert des risques sur le continent, il est important de travailler à l'harmonisation des législations d'assurance entre les États membres.

## Leçons des marchés développés

La crise financière mondiale de 2007-2008 a montré que le développement des marchés intérieurs et l'internationalisation des activités commerciales nécessitent une collaboration accrue entre les superviseurs. Assurer un niveau de surveillance élevé, efficace et cohérent dans le but de garantir un niveau similaire de protection des assurés et des bénéficiaires dans tous les États membres.

L'UE y parvient par le biais d'une réglementation et d'une surveillance cohérentes dans tous les États membres ; Libre circulation des ressources humaines et des capitaux ; Partage de données et autres informations réglementaires ; Protection des consommateurs et rétablissement de la confiance dans les systèmes financiers ; Financement numérique ; Innovation et Facilitation (Regulatory Sandboxing) et Titrisation – Insurance Linked Solutions.

## Potentiel économique dans le cadre de l'AfCFTA

L'AfCFTA offre un potentiel d'intégration économique allant d'un PIB actuel de 2,6 billions de dollars américains dans les services, l'industrie et l'agriculture à environ 3,4 billions de dollars. Les pays qui s'ouvrent au commerce international et aux blocs économiques régionaux ont normalement des chances d'obtenir une croissance économique rapide et forte ; Croissance et rétention élevées des primes ; Accroître le pouvoir de négociation dans les affaires internationales ; Faciliter et accélérer la croissance financière en Afrique, Réduire le coût de faire des affaires ; et Vérification de la stabilité financière continentale.

## Aller de l'avant

1. Harmonisation des cadres réglementaires pour permettre une bonne utilisation des opportunités dans le cadre de l'ZLECAF.
2. Amélioration stratégique de la capacité de rétention des risques.
3. Réduction des barrières commerciales spécifiquement sur la configuration technologique et structurelle.
4. Concevoir un mécanisme de notation régional crédible et protéger les entreprises locales.
5. Renforcer les marchés financiers afin que le secteur des assurances facilite la capitalisation via

Titres liés à l'assurance (ILS).

6. Élaboration d'un protocole continental pour la conduite des activités d'assurance qui tiennent compte de la protection des consommateurs.



## AFCFTA : RÔLE DES RÉGULATEURS EXPÉRIENCE DE L'UE EN MATIÈRE DE COOPÉRATION DES RÉGULATEURS DES ASSURANCES

**PRÉSENTATEUR: GAFFAR HASSAM**

**TITRE: Exécutif régional de Sanlam Pan Africa Life**



**La présentation de M. Hassam a porté sur :**

- La nécessité d'une approche innovante.
- L'opportunité de l'Afrique.
- Tâche difficile pour les régulateurs.
- Obstacles à l'augmentation de la pénétration de l'assurance.
- Solutions.

L'immaturation des marchés africains de l'assurance indique une croissance significative. La pénétration de l'assurance (PRG total divisé par le PIB nominal) en Afrique par région en 2017 était de 1,2 % en Afrique francophone, 0,3 % en Afrique de l'Ouest anglophone, 2,2 % en Afrique australe, 1,3 % en Afrique du Nord, 1,2 % en Afrique de l'Est, 0,6 en Angola et 12,4. % Afrique du Sud.

Population estimée en 2022 à 1,4 milliard, soit 16,72% de la population mondiale totale et 43,8% de la population urbaine. (587 737 793 personnes en 2019). (Estimations de l'ONU) L'âge médian en Afrique est de 17,9 ans.

## La tâche difficile des régulateurs

Davantage d'organismes de réglementation dans le monde ont pour mandat de développer le marché et d'assurer la protection. Ils ont pour rôle d'engager, d'encourager et de soutenir de manière proactive l'innovation et d'évaluer les risques d'innovation et les lacunes réglementaires qui pourraient nuire aux consommateurs.

## Les défis de l'augmentation de la pénétration de l'assurance

Six facteurs écosystémiques : infrastructure sous-jacente, vivier de talents, accès au financement, engagement sur le marché, environnement réglementaire et soutien à la supervision des innovateurs.

## Solutions proposées

Innovation/Collaboration/Intégration d'écosystème.

## Contraintes structurelles.

- Coûts élevés des données mobiles.
- Faible sensibilisation et manque de confiance.
- Grand écart de compétences techniques (Actuariat / Souscription).

## Impératifs

- Collaborer avec le marché pour renforcer la sensibilisation et la confiance des consommateurs.
- Tirer parti des structures de coordination gouvernementale plus larges pour faire face aux contraintes structurelles affectant le marché.
- Développer et attirer vers l'assurance les compétences rares.
- Le cas de l'IRA en Ouganda qui a entrepris un renforcement proactif des capacités internes, notamment la formation du service des communications, la formation du comité d'approbation des produits.
- Le gouvernement rwandais a réduit les exigences en matière de visas pour attirer des professionnels qualifiés et a encouragé les institutions panafricaines à opérer dans le pays et à aider à développer des compétences qui profiteront au secteur de l'assurance.
- Difficultés à former et à maintenir des partenariats.
- Financement limité pour les insurtechs.



# UN SYSTÈME D'ASSURANCE VIE ET DE PENSION QUI FONCTIONNE POUR L'AFRIQUE

## Contraintes du marché

- Grand marché inexploité avec une compréhension limitée.
- Investissement limité dans l'innovation.

## Impératifs

- Génération d'informations pour mieux comprendre les segments de marché plus difficiles à atteindre.
- Utiliser un engagement proactif du marché pour inciter l'innovation et encourager les partenariats.
- Promouvoir la certitude en publiant des orientations sur les accords de partenariat et traitement réglementaire des acteurs non traditionnels.
- Exemples d'engagement proactif sur le marché : l'expérience de BimaLab au Kenya. Le BimaLab est une initiative entre le régulateur et d'autres assureurs dans le but d'aider les innovateurs à affiner leur proposition de valeur, à déterminer la viabilité commerciale et à fournir des opportunités de mise à l'échelle des solutions grâce à un partenariat.

## Contraintes réglementaires

- Manque de clarté sur l'intégration à distance, le service des politiques et les partenariats de distribution alternatifs.
- Catégories de licences limitées.
- Les tests et apprentissages réglementaires ne gag-

nent pas encore du terrain. Mi-cadres de co-assurance sous-utilisés.

## Impératifs

- Comblent les lacunes restantes concernant la distribution numérique et les catégories de licences.
- Reconsidérer la conception du test et de l'apprentissage pour s'assurer qu'elle est adaptée à l'objectif.
- Exemples de réduction des lacunes réglementaires en matière de licences : fournir des conseils sur licence de fournisseur de services techniques.
- La loi sur les assurances du Ghana permet au régulateur d'octroyer des licences aux prestataires de services techniques (TSP). Le NIC a émis le TSP directives aux candidats sur la navigation dans le processus de candidature et les étapes ultérieures les exigences de conformité.

## Contraintes de surveillance

- Effort concerté pour rationaliser le processus de supervision, mais des défis persistent.
- Les efforts de communication ne servent pas encore leur objectif optimal.
- Systèmes de suivi non encore mis en place pour un suivi granulaire de l'innovation.

## Impératifs

- Affecter la capacité à l'innovation et à la coordination

entre les départements.

- Adapter et rationaliser le processus d'approbation des superviseurs.
- Élargir le cadre de suivi de l'innovation.
- Exemples Ghana's Innovation Hub, l'Innovation Hub gèreresolutions numériques visant à améliorer l'efficacité opérationnelle de NIC. Il aide également à évaluer de nouvelles innovations et solutions technologiques pour protéger l'industrie des risques élevés.
- Produit du Zimbabwe Comité d'approbation. L'IPEC dispose d'un comité d'approbation des produits composé de tous ses départements. Le processus d'approbation du produit est guidé par un cadre que toutes les parties prenantes doit suivre.
- Investir dans la mise à niveau des systèmes de supervision.
- Le besoin d'une collaboration plus forte
- Une si belle opportunité en Assurance Vie & Retraite sur le continent ; Besoin une collaboration plus forte entre les Souscripteurs et les Régulateurs ;
- Une collaboration plus étroite entre les régulateurs à travers le continent.

# STRATÉGIES POUR AUGMENTER LES NIVEAUX DE RÉTENTION EN AFRIQUE

PRÉSENTATEURS : DR. BEN KAJWANG  
TITRE: **Président OAA**

**LAURENT NAZARE**  
GMD Continental Ré



À l'origine, nos marchés d'assurance étaient principalement constitués d'agences agréées de compagnies d'assurance étrangères, principalement de sociétés européennes. Un changement radical s'est produit à la fin des années 1960 et 1970 lorsque des conceptions économiques nationalistes stimulées par l'indépendance, l'examen minutieux du secteur et la motivation pour la transformation, principalement par le biais d'études commandées par le Comité des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), ont encouragé les gouvernements à participer au marché de l'assurance, entre autres : -

- L'établissement d'organismes nationaux d'assurance et de réassurance, là où la taille des marchés d'assurance le permettait.
- Prendre des mesures pour que les marchés nationaux de l'assurance couvrent leurs intérêts et actifs économiques nationaux.
- Prendre des mesures pour s'assurer que les réserves techniques des marchés locaux ont été investies localement
- Instauration d'une coopération plus étroite entre leurs organismes d'assurance et de réassurance sur une base régionale et/ou sous-régionale ; et les pays africains ont progressivement localisé la propriété des institutions d'assurance, avec la promulgation de cadres juridiques réduisant le degré de prédominance des assureurs étrangers. Dans certains cas, certains pays sont passés à l'exclusion légale des assureurs étrangers et, dans les cas extrêmes, ont créé des monopoles publics d'assurance. Les entités indigènes sont devenues les principaux fournisseurs d'assurance, mais, fait révélateur, la sortie des assureurs étrangers n'a pas été accompagnée d'un remplacement correspon-

dant du capital. L'inquiétude aujourd'hui est que malgré la sortie des acteurs étrangers, les pays africains sont tous importateurs nets de services d'assurance et de réassurance. Outre le facteur évident de En raison de la situation de la balance des salaires du continent, l'utilisation inefficace de la réassurance retarde non seulement la croissance et l'avancement des compagnies d'assurance individuelles, mais limite également le développement d'une solide industrie africaine de l'assurance.

## Les causes de l'excès réassurance et faible Rétentions en Afrique

Faibles niveaux de capitalisation, faible pénétration de l'assurance sur les marchés, capacité de réassurance mondiale excédentaire, complexité des assurances et nécessité de disposer de devises fortes couvertures, la pression des investisseurs



de certaines sociétés transnationales, l'assurance ou l'auto-assurance ou la réassurance aux captives par des entités étrangères, la libéralisation prématurée et précipitée provoquée par les programmes d'ajustement structurel, les accords de financement de projets qui interdisent spécifiquement le placement local d'assurance et les facteurs techniques tels que le manque de compétences pour réparer et ajuster les rétentions.

### **Solutions possibles au problème des faibles rétentions et de la dépendance injustifiée à la réassurance étrangère**

Pousser les acteurs locaux à intensifier, donner aux acteurs locaux un avantage et tirer parti des opportunités de collaboration avec la zone de libre-échange continentale africaine.

Les compagnies africaines d'assurance et de réassurance doivent intensifier leur jeu. Les actionnaires doivent engager des capitaux pour permettre aux entités les mieux dotées de se développer sur le marché local, mais également poursuivre l'extension des opérations de l'entreprise sur les marchés pour la diversification du portefeuille.

Les entreprises devraient développer davantage leurs compétences pour optimiser leurs rétentions et leurs achats de réassurance. Cette tâche complexe a été déléguée à des courtiers qui ont intérêt à maintenir des cessions de réassurance élevées.

L'assurance consiste à répartir les risques et la collaboration est essentielle tant au niveau local que régional. L'augmentation des rétentions exige la volonté d'utiliser la capacité locale par le biais de la coassurance, des cessions préférentielles aux réassureurs locaux et accords de mutualisation des risques.

#### **o donner aux réassureurs locaux**

Les régulateurs canadiens devraient intervenir dans la mise en œuvre à la fois d'actions positives et de politiques protectionnistes mesurées qui donnent aux entités locales un accès privilégié aux entreprises locales.

Comme l'interdiction d'accès à la réassurance étrangère jusqu'à ce que la capacité disponible localement ait été pleinement utilisée, les directives assureurs locaux à placer les exs de leurs rétentions auprès de les entreprises françaises seront chargées de la capacité de rétrocession

de vente au détail pour les marchés, cessions préférentielles à l'état

des sociétés détenues, supranationales africaines entités et pools locaux et régionaux, Injonction des filiales de sociétés étrangères de rechercher une réassurance externe auprès de leurs mandants à l'étranger ou captives, Examen obligatoire ou évaluation de la rétention des accords de réassurance de la société par les superviseurs.

### **Des mesures structurelles pour booster la fortune des acteurs locaux**

Ce sont des mesures à prendre pour renforcer les cadres structurels des marchés locaux de l'assurance et de la réassurance afin d'accroître leurs possibilités de souscrire davantage d'affaires et de conserver les primes. Ceux-ci pourraient inclure :

- Lois sur le contenu local et domestication de certaines lignes/activités non volatiles.
- Promotion of compulsory insurance to increase penetration, scale-up markets and create portfolio balance.
- Introduction de lois, directives et incitations encourageant les fusions et consolidations.
- Introduction de réglementations sur le renouvellement des licences qui stipulent des bases de revenus nets ou un chiffre d'affaires minimum. Mise en place de mesures incitant les entreprises à conserver les excédents et à limiter les distributions de dividendes aux actionnaires.
- Contrecarrer les excès de la mondialisation, et répondre à la dérive mondiale vers le nationalisme économique, par la création de sociétés nationales ou centrales de réassurance avec cessions obligatoires.

Dans le contexte de l'AfCFTA, il reste encore beaucoup à faire pour permettre le commerce transcontinental de l'assurance. Une intervention réglementaire robuste est nécessaire pour permettre la transition vers un marché de l'assurance véritablement panafricain et les actions suivantes aideraient :

- Harmonisation des cadres réglementaires de l'assurance à travers les régions et le continent.
- Avant que la capacité à l'étranger ne soit accessible, la capacité africaine globale doit avoir été épuisée.
- Les réassureurs étrangers mais africains doivent être traités comme des réassureurs agréés sur tout le continent ; nous devons effectivement désigner toutes les sociétés de réassurance africaines comme « capacité locale » et les exempter des tarifs, des notations de sécurité et d'autres barrières et obstacles réglementaires.



# NOTATION APPROPRIÉE POUR LES RE/INSURERS AFRICAINS

CONFÉRENCIER DE LA SÉANCE : MME SYLVIA CHAHONYO  
TITRE: Classement MD GCR



L'un des défis auxquels GCR Rating est confronté en tant qu'agence de notation africaine est qu'il s'agit d'une agence de notation africaine. À l'exception de Maurice et du Botswana, tous les autres pays africains n'ont pas de note de grade A. En tant qu'agence de notation, comment l'assurance est considérée. Le présentateur a examiné ce qu'est la notation et a décrit les étapes suivantes de la notation ;

- Opinions prospectives qui incluent des attentes d'opinions futures.
- Cotes de solidité financière accordées par les compagnies d'assurance.

- Opinions sur la solvabilité relative des entreprises qui pratiquent l'assurance.
- Les notations d'émetteurs sont des classements relatifs de la capacité d'un émetteur à respecter ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.
- Les notations d'émission sont des opinions sur la solvabilité relative d'une obligation financière spécifique ou d'une catégorie d'obligations financières émises par une entité.
- Les notations à l'échelle nationale sont des classements à l'échelle nationale et ont un suffixe de code ISO de pays (solvabilité d'une entité).
- Les notations à l'échelle internationale sont des notations relatives sur une base mondiale

## Renforcement des profils de crédit des ré/ assureurs

### 1. Capitale

Gestion du capital, flexibilité financière, programme de réassurance, gestion des risques d'entreprise.

### 2. Liquidité

Gestion de la liquidité, Appariement actif passif, Gestion des créances.

### 3. Capacité de souscription

Part de marché, Qualité du livre, Stratégie et



modèle économique et Force de la franchise.

### 4. Gains

Gestion des sinistres, Gestion des charges d'exploitation, Coûts d'acquisition d'entreprise et Rendement des investissements.

## Une notation appropriée - des références

Il n'y a pas de méthode prescriptive ou d'approche basée sur des règles - la gouvernance/stratégie et les utilisateurs déterminent la notation appropriée.

- La notation minimale appropriée au niveau de l'échelle internationale pour les régulateurs va de BBB- à A.
- Des cotes inférieures peuvent être inappropriées pour les entreprises internationales

filtres de notation minimale de la contrepartie de crédit.

- À l'échelle nationale, la cote de base est la cote de l'environnement d'exploitation.
- La note à l'échelle nationale pour un acteur moyen sur un marché se situe généralement dans la fourchette BBB.
- Les assureurs de taille moyenne peuvent être notés au-dessus de l'environnement opérationnel si la gestion du capital de l'assureur et la liquidité sont solides.

### Une note appropriée – comment y parvenir

- La position concurrentielle et les bénéfices sont relatifs à l'industrie.
- La supervision basée sur les risques soutient des notations de solidité financière à l'échelle internationale et nationale plus solides sur un marché.

- Faire partie de groupes internationaux bien notés groupes offre une élévation au-dessus de l'environnement d'exploitation.
- Large diversification.
- Investir dans des actifs à faible risque et soutenir les marchés.
- porter des notes à l'échelle nationale et internationale qui sont plus élevées.



# PÔLE D'INNOVATION ET SANDBOX RÉGLEMENTAIRE

PRÉSENTATEURS :

ELVIS MUSHI & JULIA SEIFERT

SHARON SIKHOSANA & LULAMA MAFUNDA

ORGANISATION:

REDÉFINIR L'AFRIQUE

A2ii

## Qu'est-ce que l'innovation ?

Est une nouvelle idée, dispositif ou méthode ; c'est l'application de meilleures solutions qui répondent aux nouvelles exigences, aux besoins non articulés ou aux besoins existants du marché.

## Quelles sont les sources d'innovation ?

- Contester les orthodoxies : Renverser les conventions profondément ancrées et largement partagées au sein d'une industrie.
- Exploiter les tendances : reconnaître et exploiter un ensemble de tendances technologiques, sociales et économiques susceptibles de modifier les règles d'une industrie.
- Comprendre le client : les besoins Écoutez et apprenez comment les objectifs du client pourraient être mieux atteints.



Divers régulateurs déploient différentes approches pour faciliter l'innovation sur le continent 1. Attendre et voir 2. Tester et apprendre (pas d'objection) 3. FinTech/ Licence d'innovation

## Qu'est-ce qu'un bac à sable réglementaire ?

Un bac à sable réglementaire est un cadre mis en place par un régulateur du secteur financier pour permettre des tests en direct à petite échelle d'innovations par des entreprises privées dans un environnement contrôlé sous la supervision du régulateur.

## Pôle d'innovation réglementaire - a2ii Inclusive Insurance Innovation lab

- Programme mondial d'un an, où quatre équipes nationales travaillent ensemble pour

développer et mettre en œuvre des innovations qui font progresser l'assurance inclusive dans leur pays

- Des équipes pays composées d'acteurs clés du secteur de l'assurance
- Série d'ateliers au niveau national et international Méthodologie du laboratoire social

## Outils de supervision

- Dialogue
- Tests et Pilotage
- Bac à sable
- Pôle d'innovation

## Exemple de pôle d'innovation—Afrique du Sud

### Principales caractéristiques

- Groupe de travail international Fintech (IFWG)
- Implique divers régulateurs (SARB, NCR, SARS, FIC, FISCA, Competition Commission, NT)
- Créé en 2016

### Méthodologie

- Sandbox a été lancé en avril 2020
- Approche basée sur la cohorte
- 54 candidatures de 49 candidats
- Les applications couvraient tous les produits de services financiers (6 % d'assurance)
- Demandes d'assurance - assurance indicielle

# PARCOURS CLIENT EN ASSURANCE—RÉGLER LES PROBLÈMES D'ASSURANCE ET DE RÉCLAMATION DANS LES RISQUES COMPLEXES ET LES MÉGAPROJETS

PRÉSENTATEUR: EMEKA AKWIWU

TITRE: GED Continental Ré



La présentation de M. Akwiwu portait sur :

- Signification des risques complexes.
- L'importance de s'impliquer aux étapes clés.
- Étude de cas.
- Le résultat d'une implication précoce.

Les risques complexes/mégarisques présentent une ou plusieurs de ces caractéristiques. Financeurs multiples, haut niveau de sophistication, activités opérationnelles à haut risque, les matériaux de construction sont dangereux et peuvent entraîner des pertes catastrophiques, exposition potentielle élevée à une catastrophe naturelle et perte potentielle importante.

### Exemples de risques complexes/méga projets

1. Usine de fabrication d'hexane : L'hexane est utilisé pour extraire les huiles comestibles des graines et des légumes (par exemple, le soja, les arachides et le maïs). Le coût de construction d'une usine d'hexane varie de 29 millions de dollars à 3 milliards de dollars selon les acres de terrain. Les usines d'hexane sont principalement exposées aux risques d'explosion, d'incendie et d'inondation.
2. Raffinerie de Dangote : En 2018, le projet devait coûter jusqu'à 15 milliards de dollars au total, avec 10 milliards de dollars investis dans la raffinerie, 2,5 milliards de dollars dans l'usine Infrastructure. Le groupe Dangote a déclaré avoir reçu un financement d'organismes locaux et internationaux pour ses 650 000 barils par jour à Lekki, dans l'État de Lagos.

3. Centrale nucléaire de Koeberg : Les centrales nucléaires sont utilisées pour produire de l'électricité par le processus de fission nucléaire. Actuellement, il n'y a qu'une seule centrale nucléaire en Afrique (la centrale électrique de Koeberg en Afrique du Sud). Le coût estimé de l'usine était de 20 milliards de rands en 2010 (3 milliards de dollars). D'autres pays africains comme l'Égypte, le Kenya et le Maroc prévoient de construire des centrales nucléaires d'ici 2030.

### L'importance de s'impliquer aux étapes clés

Lorsque les compagnies d'assurance sont impliquées à chaque étape, cela en fait des partenaires à travers les différentes étapes. Comme l'implication des assureurs dans la planification, la prise de décision, les travaux de construction, la mise en service de l'usine et l'exploitation de l'usine. (c'est-à-dire la construction, les essais et l'entretien). Ce faisant, il y aura un accès à un rapport d'enquête à jour, un soutien à la gestion des risques pour les propriétaires de risques et une clarté des attentes, évitant ainsi les problèmes lors des réclamations.

### Un cas de mutuelle d'usine globale et Campari

Campari cherchait des moyens de rendre le stockage de liquides inflammables à base d'alcool (comme la vodka, le bourbon et le rhum) moins risqué. Il est important de noter que tous les titulaires de police sont

Actionnaires de FM Global. Prise de décision basée sur la recherche (FM Global a pu conseiller Campari sur la base de plus de 185 ans d'expérience de recherche, que l'ajout d'une protec-

tion par gicleurs aux installations de production et de stockage avec de grandes quantités de liquides inflammables ne suffira pas).

Conception, emplacement, programme spécifique de gestion des risques (au-delà des gicleurs) FM Global a conseillé à Campari d'investir dans des systèmes qui limitent la libération accidentelle de liquides à base d'alcool des réservoirs et des conduites d'alimentation et de confiner ces liquides dans une zone limitée en cas d'incendie. l'incendie), l'implication de la conception, de la construction et de l'exploitation (formation du personnel ; l'équipe de direction de Campari aux États-Unis a été invitée au FM Global Research Campus pour assister à un test d'incendie à grande échelle) et la gestion des risques est un programme continu ( FM Global a été très patient avec nous, il nous fallait du temps pour créer une culture de prévention des sinistres au sein de Campari. Jour après jour, FM Global a su montrer que l'intérêt de FM Global et de Campari était le même).

Le résultat d'une implication précoce. Minimise la possibilité de pertes, Règlements efficaces des réclamations, La satisfaction du client est garantie.

Un risque complexe ne devrait pas entraîner de processus de réclamation complexes.

- Les ré/assureurs doivent engager de manière proactive les propriétaires des risques. "Suivez l'argent"
- Les régulateurs doivent diriger le plaidoyer et l'engagement au nom de l'industrie. "Soyez les ambassadeurs de l'industrie"



# CADRE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR LE CONTINENT

CONFÉRENCIER DE LA SÉANCE : **SOTHÈNES KEWE**  
TITRE: **Président exécutif de l'ACISP**



Nous sommes dans un discours sur la capacité. La pénétration de l'assurance est faible, l'énigme de la capacité peut nous amener à une nouvelle normalité ou à un niveau supérieur. Il y a un besoin de capacités quand on parle d'innovation. Capacité pour qui, qui a besoin de capacité alors que nous avons 1,4 milliard de personnes qui ont besoin de changement social. Le renforcement des capacités est le pilier de l'augmentation de la pénétration de l'assurance et un moyen de gestion des risques.

Le rôle de l'assurance et de la protection sociale dans les systèmes financiers, a besoin d'experts pour

s'assurer que l'assurance donne le meilleur d'elle-même sur le marché de la vente.

Le besoin de leadership pour conduire des changements dans l'assurance et la protection sociale est hautement nécessaire en raison du développement technologique, de la façon dont nous distribuons nos produits, fournissons des services à valeur ajoutée.

## Des capacités de supervision nécessaires pour aller de l'avant

- Centré sur le client, à l'écoute des clients pour livrer pour eux.
- Le rôle de l'assurance et de la protection sociale, les capacités sont nécessaires pour sa propre croissance, une meilleure valeur et le bien-être.
- Le gouvernement en termes d'objectifs de développement, pour construire des sociétés résilientes.
- Gagner ensemble dans l'AfCFTA avec 1,4 milliard de capacités humaines dont nous avons besoin, commerce, affaires, commerce et numérisation.
- Harmonisation des systèmes de travail.
- L'assurance a pour rôle de faciliter les échanges.
- Leadership, vision, engagement, dynamisme, telcos, assurtechs, fintech etc.
- Surveillance et surveillance, désir de voir un marché stable, capacité de surveillance, nous devons penser que de nouvelles façons de surveiller sont en place pour faire face à l'environnement changeant.
- De nouvelles expositions émergentes dans quelle mesure sommes-nous prêts en termes de capacité. comment nous utilisons la capacité des données numériques et les implications pour le régulateur.
- Quels sont les problèmes que nous résolvons. Innovation en termes de manière de fournir la manière dont les besoins des consommateurs sont satisfaits par les régulateurs. Le leadership dans son ensemble est la clé du processus de renforcement des capacités.
- S'il y a quelque chose qui peut faire sauter les affaires d'assurance, c'est la numérisation.
- La pénétration de l'assurance d'aujourd'hui est très faible, continuer la manière traditionnelle de solliciter les clients et d'augmenter la pénétration ne peut pas fonctionner. Dans quelle mesure avons-nous besoin d'une main-d'œuvre compétente pour assurer sa suffisance pour faciliter la pénétration de l'assurance.
- Une armée de main-d'œuvre doit être créée. Il est nécessaire de créer un point de rencontre entre les acheteurs et les clients. Dans le cas où la productivité est augmentée, cela signifie que le coût de la prestation d'assurance augmente également dans un sens tra-

ditionnel. La question serait de savoir combien de clients pouvons-nous servir ?

- Nous avons besoin d'expérience client, de sensibilisation et d'éducation financière, mais la sensibilisation sans connaissance et confiance avec le service offert est insuffisante. Il faut donc démocratiser la distribution de l'assurance. Si le secteur de l'assurance n'est pas autosuffisant dans ses prestations, l'implication est de permettre à d'autres parties prenantes de se mêler de la Secteur de l'assurance.
- En traitant des capacités, il est important de reconnaître l'importance du talent. Le problème auquel nous sommes confrontés dans le talent est mal positionné dans les gens. Ce faisant, un lien entre les fonctions de base d'un besoin. Il est nécessaire d'avoir en place les meilleures personnes pour faire fonctionner le système en place et non le meilleur système. Les employeurs ne prennent pas le temps de former les gens et donc la capacité de performance et la rétention ne sont pas la priorité.

- Pour créer des capacités, nous avons besoin d'influencer le comportement, le détournement, la concurrence et la lecture. Nous ne pouvons pas voler à l'aveugle. La technologie comme le smartphone, donne beaucoup de données. En tant que régulateurs, assureurs, nous devons être prêts à récolter les fruits de la technologie et à accélérer l'alignement sur l'évolution de la technologie. En utilisant la technologie, l'Afrique peut exploiter les avantages du commerce intra-africain (AfCFTA).



# L'AFRIQUE DEVRAIT-ELLE ADOPTER IFRS 17 - DÉFIS ET SOLUTIONS

PRÉSENTATEUR: ROF. MUSSA ASSAD & IBRAHIM MUHANNA

TITRE: Anciens actuaires CAG et Muhanna



L'IFRS 17 représentera sans aucun doute le changement le plus important apporté aux exigences en matière d'assurance depuis plus de 20 ans et sera probablement le plus grand changement en matière d'assurance de notre vie.

Il est important dans les normes financières internationales dans lesquelles l'assurance contribue au développement du secteur financier, elle devrait donc être guidée par les normes financières qui guident le système financier.

## HEURE

Il est important de créer un modèle IFRS 17 qui devrait aider et tenir des registres financiers. Cela nécessite donc des ressources humaines compétentes prêtes à utiliser un tel système financier qui traitera les données financières de manière plus rapide, fiable, efficace et efficace.

## DONNÉES

L'importance des données financières a été soulignée, car elles sont d'une importance capitale dans la gestion des réclamations et des transactions financières nécessaires aux investissements. Le besoin d'un auditeur externe est également crucial car les organisations sont tenues de disposer de données propres et de bonne qualité pendant au moins 10 ans.

## DÉLAIS

Le nombre moyen d'années nécessaires pour mettre en œuvre la norme IFRS 17 est de 3,8 ans, selon les études. En 2019, l'association des contrôleurs d'assurance en Indonésie a demandé l'extension de la mise en œuvre de l'IFRS 17 à 2025 car il était impossible de la mettre en œuvre en 2022. Le régulateur a émis une extension. L'extension ne s'applique qu'aux compagnies d'assurance privées. Il n'y a pas assez d'actuaires et d'autres expertises pour mettre en œuvre l'IFRS 17 à temps.

## Système informatique

Il existe de nombreux systèmes informatiques sur le marché ; plus vous achetez le système tard, moins il est cher devient. Il est important de décider et d'exhorter le régulateur à accord-

er une prolongation pour créer des actuaires, acheter le système et se préparer.

## CONFORMITÉ

Ces normes portent sur la comptabilisation, les évaluations et la divulgation. Les exécutants sont des assureurs. Si les régulateurs n'accordent pas l'extension, l'auditeur qualifiera les rapports et si les rapports sont qualifiés signifie non-conformité.

IFRS 17 couvre les contrats d'assurance et non les compagnies d'assurance. L'IFRS 17 peut avoir des implications dans les contrats non d'assurance à condition qu'ils remplissent les conditions.

La norme IFRS 17 ne s'applique pas aux régimes sociaux, pas aux normes pour le système de protection sociale. La plupart des événements de la protection sociale sont certains, il n'y a pas d'incertitude dans les régimes sociaux. Naissance, retraite, décès c'est certain.



# MISE EN ŒUVRE DE LA SUPERVISION BASÉE SUR LES RISQUES (RBS) AVEC REGTECH

PRÉSENTATEUR: **DENIESE IMOUKHUEDE**  
TITRE: **CRO ZEP RÉ**



## La présentation de Mme Imoukhuede a porté sur :

- Qu'est-ce que la supervision basée sur les risques.
- Le cadre de surveillance fondé sur les risques. Intervention & Suivi.
- Défis de mise en œuvre.

RBS est une approche de plus en plus populaire de la surveillance réglementaire des institutions financières - Approuvée par la Banque mondiale et BÂLE, elle est devenue une norme internationale.

## Motivations pour passer à une approche basée sur les risques

- Pression politique et publique - à la suite d'une série de désastres financiers très médiatisés.
- Nécessité d'une réglementation financière intégrée - en tant que réponse nécessaire au développement d'institutions et de marchés financiers intégrés.
- Créer une nouvelle culture organisationnelle commune - pour fonctionner efficacement comme une unité intégrée suite à la consolidation d'un certain nombre d'organismes de réglementation.
- Approche réglementaire non conforme aux pratiques en développement des institutions financières, qui ont créé et utilisé des techniques de gestion des risques de plus en plus sophistiquées.
- Position proactive et besoin de hiérarchisation - L'augmentation des activités et des demandes des entités réglementées nécessite des supervisions des expositions clés qui nécessitent une attention particulière.

Le paysage des régimes fondés sur le risque se développe (principalement aux États-Unis, en Europe et en Asie), les marchés suivant généralement une certaine forme de régime fondé sur le risque, pour soutenir la surveillance de l'industrie.

Rôle des autorités de contrôle - promouvoir la sécurité et la solidité des entités réglementées, en se concentrant sur la stabilité des marchés de l'assurance

et en garantissant un degré approprié de protection pour les assurés actuels et futurs.

La sécurité et la solidité impliquent, La résilience face à l'échec - maintenant et à l'avenir, Éviter les dommages concernant résultant de la perturbation de la continuité des services financiers.

Stabilité des marchés d'assurance, Éviter les effets négatifs sur la stabilité financière, La défaillance peut perturber la continuité des services - par exemple, le retrait de services d'assurance essentiels ou un impact indirect sur d'autres IF.

Protection des assurés actuels et futurs, Action sur la sécurité et la solidité – augmente la capacité à faire face aux responsabilités de l'assureur maintenant et à l'avenir, Garantit que les assurés sont traités équitablement – insuffle la confiance dans l'industrie.

RBS – Un processus continu qui permet aux superviseurs d'examiner la manière dont les assureurs identifient et contrôlent les risques. Les principes clés de RBS reposent sur l'utilisation du jugement du superviseur, une approche prospective et basée sur les risques.

## Jugement de surveillance

L'approche s'appuie fortement sur le jugement des autorités de contrôle, qui évaluent si les entités sont :

1. Sain et sauf.
2. Protéger convenablement les assurés
3. Satisfaction des conditions de seuils.

- Jugement basé sur les risques perçus posés et comment y faire face.
- Basé sur des preuves et des analyses, avec un conseil de superviseurs pour gérer les risques.
- Juge majeur et les décisions impliquent des experts et expérimentés pour minimiser le risque d'erreur de jugement.

### Avant

Évaluation un contre un des risques localisés, ainsi que les risques qui pourraient vraisemblablement survenir à l'avenir.

Relation ouverte et directe dans leurs relations avec les autorités de contrôle – prendre l'initiative de soulever des questions d'éventuelles préoccupations prudentielles à un stade précoce. La réponse du superviseur est proportionnelle.

### Basé sur le risque

Améliore l'efficacité et l'efficacité de la surveillance en concentrant les efforts sur les entités et les risques qui représentent la plus grande menace pour les consommateurs et la stabilité financière de l'industrie.

Permet une allocation plus efficace des ressources de supervision.

Concentrez-vous sur les problèmes et les entreprises qui présentent le plus grand risque pour la stabilité de l'industrie et la protection des assurés.

La fréquence et l'intensité de la supervision appliquée augmentent avec le risque posé aux objectifs du superviseur.

La phase de développement économique d'un pays est susceptible de définir le régime de surveillance adopté, car l'autorité dépend de l'infrastructure technique en place.

Un mouvement vers RBS devra donc être construit lentement et stratégiquement, en développant une expertise interne et en institutionnalisant les efforts de continuité.

RBS reconnaît qu'il est crucial de concentrer les efforts de surveillance sur les entités et/ou les do-

maines considérés comme présentant le risque le plus élevé.

n d'une supervision basée sur les risques avec un cadre pour gérer et traiter les risques de manière efficace.

optant pour une approche basée sur le risque au lieu de la supervision per- met de :

- Une façon cohérente de penser le risque dans tous les secteurs des services financiers. Allocation des ressources sur les zones de plus grand
- Niveau d'engagement entreprises à impact plus élevé.
- Évaluation des risques de l'industrie de façon systématique et structurée.
- Atténuation des risques inacceptables.
- Analyse d'une meilleure information de gestion concernant les profils de risque de l'industrie.

Des défis existent - le passage à RBS devra donc être construit lentement et stratégiquement, en développant une expertise interne et en institutionnalisant les efforts de continuité

### Changement de culture et d'état d'esprit nécessaire

Manque de données et de systèmes pour soutenir les évaluations des risques et la surveillance continue.

Développement d'une infrastructure professionnelle – par exemple, actuaires, experts en gestion des risques, informaticiens, comptables, auditeurs – pour soutenir les exigences de surveillance fondées sur les risques.



# HARMONISER LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DES ASSURANCES EN AFRIQUE

PRÉSENTATEUR: ANSEMI ANSEMI

TITRE: ACISP DIRECTEUR RELATIONS INTERNATIONALES, RECHERCHE & CONSEIL



## Quelles sont les questions clés auxquelles nous devons réfléchir pour conclure la retraite ?

- Nous cherchons à travailler ensemble, en tirant parti de nos compétences, de notre expertise, de nos ressources. Regardez l'Afrique est au cœur du Collège. Notre objectif est de combler le fossé entre l'industrie et le milieu universitaire.
- L'OAA a conclu un partenariat avec l'ACISP le 8 septembre 2021 et le Comité exécutif de l'OAA a signé le protocole bilatéral et ratifié par la 47<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle à Lagos au Nigeria.

Le protocole d'accord comporte sept domaines d'intervention entre les parties, notamment le développement et la mise en œuvre d'un programme de certification de la protection sociale des assurances, des retraites, de l'actuariat et de la gestion des risques pour le continent, le développement d'une base de données pour l'assurance et le système de retraite en Afrique, le déploiement du programme de développement du leadership et des talents pour les industriels et les régulateurs. , Facilité de table de morbidité et de mortalité pour l'Afrique, Mettre en œuvre des projets prioritaires tels que les titres liés à l'assurance (ILS), Stratégie et réglementation de la micro-assurance pour l'Afrique, Intégrer des partenaires qui enrichiront la mise en œuvre du projet à travers le monde, Concevoir, développer et déployer tout autre initiative qui rehaussera la valeur du partenariat pour l'industrie de l'assurance. Ceux-ci indiquent clairement pourquoi l'ACISP insiste pour travailler avec d'autres partenaires.

## Afrique : Qui sommes-nous dans le monde, pourquoi s'harmoniser, comment s'y prendre, quelles zones, le chemin à parcourir

L'Afrique est bénie et dotée en termes de taille de la masse continentale, elle est en fait plus grande que décrite. Sa richesse réside dans sa population. 1,4 milliard de personnes, mais la taille de sa population ne se reflète pas dans le PIB mondial. 65% des terres arables mondiales se trouvent en Afrique, réserves minérales, réserves de pétrole, or, platine, etc. Qu'est-ce que cela signifie pour l'assurance. Cela signifie que si 1 milliard d'Afri- les canettes peuvent

acheter un produit d'assurance à 100 \$ par an, soit 100 milliards de dollars en Product Mondial Brut (PMB). En tant que continent essayant d'aborder la CSU avec un coût de santé par habitant de 50 \$ x 1,4 milliard de personnes, cela peut nous donner 70 milliards de dollars en de Prime Emise Brute (PEB) d'assurance maladie si tous les Africains sont universellement couverts. Si nous appliquons un taux de 5 % pour l'assurance agricole, qui représente environ 40 % des 2,6 billions de dollars du PIB de l'Afrique, nous pouvons obtenir 52 milliards de dollars en tant que PMB. En regardant la ZLECAF si nous optimisons son potentiel aujourd'hui, le GWP africain passera des 70 milliards de dollars actuels à environ 120 milliards de dollars. Ce sont les possibilités d'assurance africaines en chiffres si nous trouvons des moyens de travailler ensemble.

## Pourquoi harmoniser

*“L'unité ne nous rendra pas riches mais nous rendra méprisés et humiliés (Mwalimu Julius K.Nyerere, Tanzanie Père de la Nation).” Si nous nous ressaisissons en tant que continent, nous contrerons ces humiliations, divisés, nous sommes faibles mais unis, nous pouvons être une plus grande force pour le bien. L'Agenda 2063 de l'UA “l'Afrique que nous voulons” a sept aspirations, trois des sept aspirations sont pertinentes pour l'industrie de l'assurance ;*

- Une Afrique prospère basée sur une croissance inclusive et un développement durable. L'assurance sert de filet de sécurité et de tremplin pour que les gens ne tombent pas dans la pauvreté.

- Un continent intégré uni basé sur l'idéal du panafricanisme et la vision de la renaissance de l'Afrique.
- L'Afrique dont le développement est axé sur les personnes, en particulier ses hommes et ses femmes.

## Processus en cinq étapes vers l'harmonisation

- Nous aurons besoin d'établir un groupe de travail technique pour diriger le processus d'harmonisation de l'industrie de l'assurance sur le continent.
- Développer la politique d'assurance Afrique.
- Une feuille de route pour l'harmonisation, le marché unique de l'assurance.
- Etablissement le jalon approprié.
- Surveiller et évaluer le processus de mise en œuvre
- Études pour identifier les domaines d'harmonisation et rechercher les meilleures pratiques.

## Domaines prioritaires dans l'harmonisation

- Mobilisation des ressources, ressources humaines, actuaires, souscripteurs, infrastructures systèmes numériques. Licences harmonisées et reconnaissance mutuelle des entités.
- Protection des consommateurs et modes alternatifs de règlement des litiges (REL).
- Recherche, conception et développement.



- Renforcement des capacités, lutte contre le blanchiment d'argent et nancement. Conacy.

- ordonnateur Investnt et Fusion & Acquisition.

- Ceux-ci sont de critique importance et priorité mais recherche devrait informer.

**Comment harmoniser : la voie à suivre pour har-**

## moniser le cadre réglementaire.

- La philosophie de base est une chaîne de valeur holistique.
- Les régulateurs devraient déplacer l'attention des données vers la stratégie.
- Partenariat à travers le continent. OAA, O2ACA, CISNA, CIMA, EAC ET AUTRES
- Une stratégie continentale et une mobilisation des ressources.
- Renforcement des capacités et des capacités.
- Intervention durable.

## Entreprise

- Collaboration entre entreprises.
- Créer une stratégie d'innovation et s'assurer qu'elle fonctionne et est financée.
- Regroupement des services d'assurance avec d'autres services pour l'accessibilité et la valeur.
- Mettre l'accent sur la simplicité, l'accessibilité, la portabilité, la flexibilité et la valeur des services.



# PHOTO DE GROUPE, SOUVENIRS ET RECONNAISSANCE DES SPONSORS



# RECOMMANDATIONS DE LA RETRAITE DES REGULATEURS POUR L'AFRIQUE 2022

## RETRAITE DES REGULATEURS POUR L'AFRIQUE, 2022

Du 30 novembre au 2 décembre 2022  
Arusha - Tanzanie

### OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DES REGULATEURS'

Session fermée, 2 décembre 2022 - AICC Arusha, Tanzanie

Conscient du fait que le huis clos ne constitue pas une forme Lors de la session de l'OAISA, les régulateurs de la finance représentés à la réunion ont reflété un accord sur une question commune qui doit être officiellement soumise à la prochaine Assemblée générale de OAI-SA pour discussion et délibération. Le session a été présidée par D Baghayo Saqware (Commissioner of Insurance, Tanz étant l'hôte de la retraite.

La session a fait un certain nombre d'interventions et a convenu de recommandations à présenter à la prochaine Assemblée générale de l'OAISA pour examen et délibération. Ceux-ci sont décrits ci-dessous :

1. La retraite tenue en Ar et qui a amené les régulateurs et les acteurs de l'industrie a été fructueuse et l'initiative doit être maintenue aller de l'avant. Dans à cet égard, annuel séances de retraite de assurance et social régulateurs de protection devrait être poursuivi dans l'avenir.
2. Considérer un certain nombre de problèmes et de défis face aux marchés africains de l'assurance, il est important de proposer un plan d'action continental pour relever les défis de l'industrie. intervient conjoint-



## RETRAITE DES RÉGULATEURS POUR L'AFRIQUE

Du 30 novembre au 2 décembre 2022  
Arusha, Tanzanie

### OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DES RÉGULATEURS

Huis clos, 2 décembre 2022 - AICC Arusha, Tanzanie

Huis clos, 2 décembre 2022 - AICC Arusha, - Conscient du fait que le huis onstitue pas une réunion officielle l'O2ACA, les régulateurs des ances représentés à la réunion réfléchi et se sont mis d'accord r les questions co munes qui doivent être exclues soumises à la prochaine Assemblée Générale de l'O2ACA ur discussion et délibération. esion était exécutée par le aghayo Saqware (Commissaire urances, Tanzanie), hôte de la

L'assistance a fait un certain nombre d'interventions qui ont donné lieu à des recommandations à présenter lors de la prochaine Assemblée Générale de l'O2ACA pour examen et délibération. Celles-ci sont dcrites ci-dessous :

1. Les acteurs de la retraite tenue à Arusha et qui ni les régulateurs et les 'indu tries ont été très fructueuses l'initiative doit être maintenue à l'avenir. À cet égard, des séances de retraite an- Nuelles des régulateurs des assurances et de la protection sociale doivent être maintenues dans le futur.
2. Considérant un certain mbre de problèmes et défis muns auxquels sont confrontés les marchés africains de l'assurance, il est important de proposer un Plan d'action continental pour relever ensemble les défis de l'industrie au lieu de travailler isolément et d'éviter ainsi la du déploiement des efforts.
3. Conscient de la présence de plusieurs plate-

tement plutôt que de travailler isolément et évitent ainsi la duplication des efforts.

3. Conscient de la présence de plusieurs plateformes régionales auxquelles appartiennent des régulateurs individuels tels que CISNA (pour les pays de la SADC), EAISA (pour les pays de l'EAC) et CIMA (pour les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre) ; il y a besoin Page 2 sur 3 de menagement de l'OAISA à embarquer une plateforme régionale pour le partage d'expériences sur l'harmonisation des approches réglementaires à travers le continent.

4. Il y a eu divers renforcements des capacités initiatives à travers le continent, dont certaines ont occasionné une duplication des efforts. Il faut une coordination efficace des bâtiment pour s'assurer que les possibilités de formation disponibles sont effectivement utilisées. L'ACISP peut jouer un rôle clé à cet égard.

5. L'accès au marché mondial de la réassurance est crucial, en particulier pour les pays ayant d'importantes activités minières. comme l'Afrique du Sud. Les nombreuses restrictions imposées aux réassureurs mondiaux, rendant difficile l'accès des pays africains au marché mondial de la réassurance, il faut des collaborations conjointes entreLes assureurs africains à la recherche de solutions durables pour relever le défi.

6. Le changement climatique expose l'existence de lacunes dans la couverture d'assurance pour les risques liés au climat. Il est important de proposer des solutions d'assurance adaptées aux risques liés au changement climatique sur le continent.

7. Pour que les marchés africains de l'assurance bénéficient de l'AfCFTA, l'harmonisation des cadres juridiques et réglementaires de l'assurance est essentielle. Un critère d'harmonisation doit être développé et mis en œuvre sur tous les marchés du continent. Égal- particulièrement important, en plus de fournir

formes régionales auxquelles les régulateurs appartiennent tels que CISNA (pour les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe), EAISA (pour les pays de l'Afrique de l'Est) et CIMA ( pour les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre) ; il essaie que l'O2ACA s'enplus à intégrer des plateformes régionales ur le partage d'expériences et l'harmonisation des approches réglementaires à travers le continent.

4. Il y a eu diverses initiatives de renforcement des capacités à travers le continent, dont certaines t ont occasionné une duplication d'efforts. Il est nécessaire de rer une coordination plus efficace du renforcement des capacités pour s'assurer que les possibilités de formation disponibles sont effectivement utilisées. L'ACISP peut jouer un rôle clé à cet égard.

5. L'accès au marché mondial de la réassurance est crucial, en particulier les pays ayant des activités nières importantes comme Afrique du Sud. De nombreuses restrictions sont imposées par les réas sureurs mondiaux, ce qui rend difficile l'accès des pays africains au marché mondial de la réassurance, Il y a un be in de collaborations contes entre les assureurs Afrs à rechercher des solutions durables pour pallier à ce défi.

6. Le changement climatique a révélé l'existence de lacunes dans la couverture d'assurance pour les risques liés au climat. Il est important de proposer des solutions d'assurance contre les risques liés au changement climatique sur le continent.

7. Pour que les marchés africains de l'assurance bénéficient de la ZLECAf, l'harmonisation des cadres et juridiques réglementaires des assurances est vitale. Un critère d'harmonisation doit être développé et mis en œuvre sur tous les marchés du continent. Tout aussi important, en plus de fournir une plateforme pour les régulateurs africains



une plate-forme pour les régulateurs africains individuels, l'O2ACA doit coordonner les forums régionaux pour les régulateurs tels que CISNA, EAISA et CIMA. De plus, l'O2ACA doit rechercher une reconnaissance formelle par l'IAIS.

8. Il est nécessaire de veiller à ce que les régulateurs africains des assurances disposent des bons outils pour le renforcement des capacités ; superration entre les regu etaussi entre O2ACA IAIS.

9. Gagner ensemble dans l'AfC TA exige d'être fidèle à l'esprit de coopération entre les régulateurs. Par exemple, des informations les demandes des autres régulateurs doivent être traitées rapidement.

10. Les régulateurs africains ont besoin d'une plate-forme électronique pour partager les expériences réglementaires à travers le continent afin de proposer des solutions africaines aux problèmes africains.

11. Conscient des traitements préférentiels accordés aux réassureurs nationaux dans de nombreuses juridictions, un esprit similaire être exercé pour les Africains avant l'externalisation des activités de réassurance en Afrique.

12. Constatant que le périmètre des mandats d'assurance les régulateurs du continent sont progressivement élargis pour couvrir à la fois l'assurance commerciale et une initiative de protection sociale telle que la santé universelle actuellement pratiquée dans certains pays africains. Il est nécessaire d'envisager d'étendre le forum des régulateurs africains des assurances pour couvrir également la protection sociale.

13. Notant que le protocole de l'AfCFTA (commerce des services) inclut «l'assurance» parmi les domaines destinés à l'harmonisation sur le continent, il est nécessaire de prendre des mesures pour harmoniser les pratiques juridiques et réglementaires en matière d'assurance sur le continent. À cet égard, O2ACA devrait consulter le secrétariat de l'AfCFTA pour éviter la duplication des efforts en ce qui concerne le protocole

individuels, l'O2ACA doit gérer les forums régionaux pour les régulateurs tels que CISNA, EAISA et CIMA. En dehors, hercher une reconnaissance formelle par l'IAIS.

8. Il est nécessaire de veiller à ce que les régulateurs africains des assurances aient les bons outils pour le renforcement des capacités ; une plus grande coopération entre les régulateurs ainsi qu'entre l'O2ACA et l'IAIS.

9. Gagner ensemble dans la ZLECAf demande d'être fidèle à l'esprit de coopération entre les régulateurs. Par exemple, les demandes d'informations des autres régulateurs doivent être traitées rapidement.

10. Les régulateurs africains doivent exploiter une plateforme électronique pour partager les expériences réglementaires à travers le continent afin de proposer des solutions africaines aux problèmes africains.

11. Conscient des traitements préférentiels accordés aux réassureurs dans de nombreuses juridictions, un esprit similaire doit être exercé pour les réassureurs africains avant externalisationDes activités de réassurance audelà de l'Afrique.

12. Notant que la portée des mandats des régulateurs d'assurance sur le continent est progressivement élargie pour couvrir à la fois les initiatives d'assurance commerciale et de protection sociale telles que l'assurance maladie universelle actuellement pratiquée dans certains pays africains. Il est nécessaire d'envisager d'étendre le forum des régulateurs africains des assurances pour couvrir également la protection sociale.

13. Notant que le protocole de la ZLECAf (commerce des services) comprend L'assurance » parmi les domaines destinés à l'harmonisation sur le continent, il est nécessaire de prendre desmesures pour harmoniser les



sur le commerce des services pour le secteur des assurances. En outre, envisagez de proposer un protocole d'accord pour faciliter la collaboration ainsi que l'échange d'informations et de connaissances.

pratiques juridiques et réglementaires en matière d'assurance sur le continent. À cet égard, l'O2ACA devrait consulter le Secrétariat de la ZLECAf pour éviter la duplication des efforts en ce qui concerne le protocole sur le commerce des services pour le secteur des assurances. En outre, envisagez de proposer un protocole d'accord pour faciliter la collaboration ainsi que l'échange d'informations et de connaissances.



# RECOMMANDATIONS DE LA RETRAITE DES REGULATEURS POUR L'AFRIQUE 2022

S/N	RECOMMANDATION	RESPONSABLE
1.	La nécessité d'une harmonisation du cadre réglementaire	O2ACA, ACISP, ZLECAF
2.	Inviter les organisations régionales d'assurance respectives aux réunions pour partager les expériences régionales.	ACISP
3.	Collaboration avec les forums régionaux.	O2ACA, ACISP
4.	Partenariat et engagement des régulateurs avec la ZLECAF. Protocole d'accord en échange d'informations.	O2ACA, ZLECAF
5.	Les gouvernements doivent tenir compte de l'intérêt du secteur de l'assurance dans leur engagement avec la ZLECAF.	UA, OAA, ACISP
6.	Etre fidèle à l'esprit de coopération.	TOUS
7.	Traitement préférentiel pour les entités d'assurance africaines.	O2ACA
8.	Le besoin de coordination des opportunités de formation disponibles (renforcement des capacités).	ACISP
9.	Accès aux marchés de la réassurance est essentiel.	O2ACA
10.	Aborder la question du changement climatique spécifiquement sur l'innovation.	ACISP, Réassureurs Régionaux, Parties prenantes
11.	Faire de la retraite des régulateurs d'assurance pour l'Afrique un événement annuel.	ACISP
12.	Harmonisation de l'appartenance multiple aux organismes/ associations régionaux.	O2ACA
13.	Créer une plate-forme permettant aux régulateurs de partager des informations sur les meilleures pratiques, les défis, etc. - Des solutions africaines aux problèmes africains.	ACISP, Partenaires au développement
14.	Élargir le champ du forum pour couvrir à la fois l'assurance commerciale et la protection sociale.	ACISP

TANZANIA  
ID PLANNING  
TORY AUTHOR

Tanzania invites  
ance Services:



**RETRAITE DES  
REGULATEURS  
D'ASSURANCE  
POUR L'AFRIQUE**



30<sup>TH</sup> NOVEMBRE- 2<sup>ND</sup> DÉCEMBRE 2022 AICC ARUSHA, TANZANIE

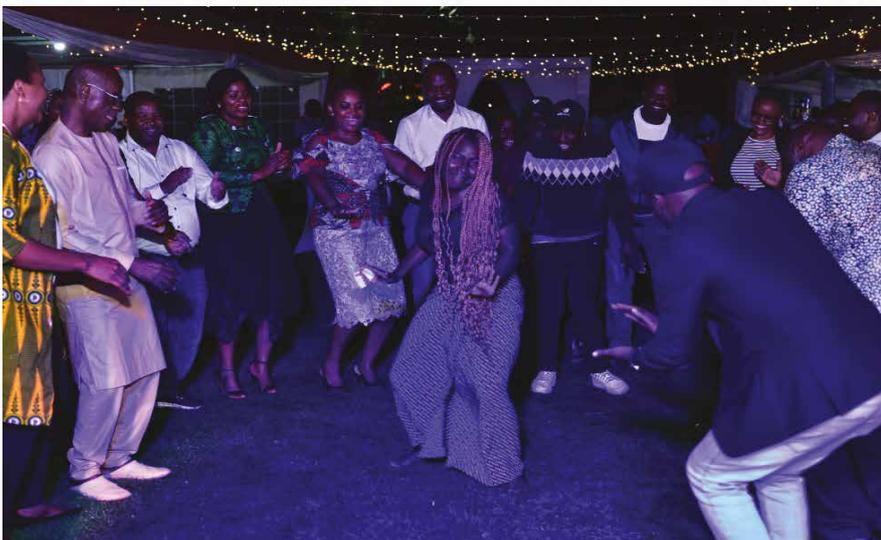
# RESOLUTIONS DE LA RETRAITE DES REGULATEURS POUR L'AFRIQUE 2022

S/N	RECOMMANDATION	RESPONSABLE
1.	Harmonisation du cadre légal et réglementaire.	O2ACA, ACISP, ZLECAF
2.	Établissement d'un protocole au niveau continental pour la conduite des activités d'assurance, c'est-à-dire la protection des consommateurs.	O2ACA
3.	Appel à des structures de coordination gouvernementale plus larges pour faire face aux contraintes structurelles affectant le marché de l'assurance.	O2ACA, OAA, ACISP
4.	une réglementation avancée pour des entités bien capitalisées, dotées de meilleures ressources et plus fortes, une meilleure gouvernance, une discipline de marché et des marchés plus forts.	O2ACA
5.	Action positive par l'exemption des acteurs étrangers africains des barrières tarifaires et autres barrières réglementaires.	O2ACA
6.	Mise en place de cadres de rétention des primes en Afrique.	Régulateurs
7.	Cadre de notation pour les pays africains.	ACISP, O2ACA, OAA
8.	Domestication des agences de notation sur le continent africain.	O2ACA
9.	Environnement réglementaire convivial, progressif et favorable.	Régulateurs
10.	Suppression des barrières commerciales.	ZLECAF
11.	Pour donner effet aux lois sur le contenu local et à la domestication de certaines lignes/activités non volatiles.	Régulateurs
12.	Accroître la collaboration entre les régulateurs à travers le continent et les souscripteurs.	O2ACA, OAA, ACISP
13.	Accroître la collaboration entre les régulateurs à travers le continent	O2ACA, OAA, ACISP
14.	Accroître l'engagement avec les assureurs dans le développement de produits et la littératie financière.	O2ACA, OAA
15.	Engagement proactif sur le marché.	Autorités de régulation, associations de courtiers, associations d'assureurs
16.	Engagement avec les acteurs locaux pour intensifier les investissements dans l'assurance, c'est-à-dire les compagnies d'assurance.	Régulateurs
17.	Construire et attirer des compétences rares en assurance.	ACISP
18.	Renforcement des capacités des régulateurs et des souscripteurs.	OAA, O2ACA
19.	Construire des institutions plus solides sur les marchés financiers en Afrique.	Ministères des Finances
20.	Investissement sur le personnel pour avoir la capacité et l'expertise pour servir.	Régulateurs et opérateurs

S/N	RECOMMANDATION	RESPONSABLE
21.	Améliorer la compétence et la professionnalisation.	ACISP
22.	Besoin d'évaluation, de recherche et d'analyse.	ACISP
23.	Renforcement des compétences et des ressources d'encadrement.	ACISP
24.	Accroître la collaboration entre les régulateurs à travers le continent et les souscripteurs.	O2ACA, OAA
25.	Développement de l'expertise professionnelle, c'est-à-dire actuaires, expert en gestion des risques.	ACISP, OAA
26.	Accroître l'engagement avec les assureurs dans le développement de produits et la littératie financière.	O2ACA
27.	Réduire l'écart d'expertise.	ACISP, OAA
28.	Réclamez des réserves dans des compagnies d'assurance à investir localement en Afrique.	O2ACA, OAA, ZLECAF
29.	Large action pour augmenter la rétention.	O2ACA
30.	Augmenter les niveaux de capacité de réassurance.	Régulateurs, Marchés des capitaux
31.	Internalisation des revenus d'assurance pour le financement de projets.	Régulateurs
32.	Fort soutien aux sociétés de réassurance africaines pour accroître leurs capacités.	O2ACA, OAA, ACISP
33.	Nationalisme économique; L'Afrique d'abord (ZLECAF).	O2ACA, ACISP, OAA
34.	Réduire le transfert de primes à l'étranger.	OAISA
35.	Investir localement pour pouvoir conserver les risques.	Réassureurs régionaux
36.	Initiatives régionales pour les réassureurs afin d'absorber des risques plus élevés.	OAISA, Réassureurs régionaux
37.	Renforcement des marchés financiers.	Ministères des Finances
38.	Amélioration des niveaux de capacité de rétention des risques pour réduire les sorties de primes.	Réassureurs régionaux
39.	Croissance de marchés de réassurance solides.	Réassureurs régionaux, ZLECAF
40.	L'innovation pour développer les marchés et s'aventurer sur d'autres marchés pour la diversification.	ACISP
41.	Développer des infrastructures qui soutiennent des modèles commerciaux innovants et flexibles.	PPP
42.	Stimulez l'innovation et créez de nouveaux partenariats.	PPP
43.	Alignement des initiatives des innovateurs sur l'orientation réglementaire. Intégrer l'intégration de l'écosystème et l'aventure dans l'innovation de rupture.	OAA, O2ACA, ACISP
44.	Épuisement de la capacité locale. L'accent est mis sur l'épuisement de la capacité locale avant que toute assurance ou réassurance ne puisse être placée à l'étranger.	O2ACA

S/N	RECOMMANDATION	RESPONSABLE
45.	Promotion de la capacité de risque locale, régionale et panafricaine.	Réassureurs régionaux
46.	Concevoir un mécanisme de notation régional crédible et protéger les entreprises locales.	O2ACA, OAA, ACISP
47.	Augmenter la pénétration. Promotion de l'assurance obligatoire.	Régulateurs
48.	Augmenter les niveaux de confiance et de sensibilisation.	PPP
49.	Construire une base solide pour les marchés de l'assurance et de la protection sociale. Développer un produit en fonction des besoins (orientation client) et instaurer la confiance.	PPP

## DÎNER DU SOIR ET FÊTE MUSICALE POUR TOUS LES DÉLÉGUÉS



# CALENDRIER ACISP 2023

DATE	ACTIVITÉ	DÉTAILS
10 mars	Webinaire/rassemblement	CHU
27 – 31 mars	Cours de magistral	Ventes et marketing : service à la clientèle
31 mars	Directeur des pensions	Session des Directeurs - Ile Maurice
Avril	Séminaire en ligne	Assurance agricole : pools et consortiums
28 avril	FORUM	Informations sur les données - Rapports de marché et de recensement : Direction stratégique de l'industrie de l'assurance en Tanzanie
28 avril	Flic	TAKAFUL CERTIFICATE DE COMPÉTENCE
4 & 5 mai	Flic	ASSURANCE COMMERCIALE
12 mai	Séminaire en ligne	Assurance inclusive et santé – Stratégies et produits de marché de masse
16 juin	FORUM	Informations sur les données - Budget URT : Implications budgétaires pour les activités d'assurance 2023/2024
23 juin	Séminaire en ligne	Réassurance – enjeux contemporains
21 juillet	Séminaire en ligne	Leadership dans le secteur des assurances contemporaines en Afrique
24 – 28 juillet	LEADERSHIP	LEADERSHIP ACADEMY: ASSURANCE & FINANCE, Zim
19 août	FORUM	Développement des jeunes dans le secteur de l'assurance
25 août	Séminaire en ligne	Opportunités liées au changement climatique pour l'assurance - Assurance forestière
4 - 5 septembre	Formation des régulateurs (Pre conference)	Opérations de la dynamique du conseil d'assurance et auto-évaluation du conseil
4 - 5 septembre	Formation des régulateurs (Pré conférence)	Formation des régulateurs, Zimbabwe
6 – 9 septembre	Conférence	Pré-formation : Retraite des régulateurs d'assurance - Victoria, Zimbabwe
29 septembre	Séminaire en ligne	Pensions & retraites pour l'économie informelle
13 oct.	Séminaire en ligne	Assurer les risques des mégaprojets en Afrique
17 – 18 octobre	Conseil d'administration	Problèmes émergents pour le conseil d'administration des assurances - Arusha, Tz
19 - 21 oct.	CONFÉRENCE	Convention sur l'innovation et les canaux de distribution - Arusha, Tz
3 novembre	Séminaire en ligne	Financement alternatif des risques pour l'Afrique
21 – 24 novembre	LEADERSHIP	LEADERSHIP ACADEMY : ASSURANCE & FINANCE
16 déc.	RASSEMBLEMENT	COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE ACISP
16 déc.	Séminaire en ligne	Produits d'assurance prioritaires pour l'Afrique



**Stay ready and  
safe on your trip.**



Live with confidence

[www.sanlam.com/Kenya](http://www.sanlam.com/Kenya)

Life Insurance | General Insurance | Investment

Sanlam Kenya is regulated by Insurance Regulatory Authority

**Call 0719035035 for Travel Insurance quote**

**ADDRESS:**

Oysterbay, 386 Toure Drive, No. 99 - DAR ES SALAAM, TANZANIA.

+255 747 600 682 | [info@acisp.africa](mailto:info@acisp.africa)

[www.acisp.africa](http://www.acisp.africa)